



RAPPORT D'ACTIVITÉ 2022

Président
E. RICHARD

Directeur
O. BONAVENTUR

Cadre de Direction Centre de Kerpape
Responsable Fonds de Dotation
P. STEPHAN

Docteur en Médecine Physique et de Réadaptation
JL. LE GUIET

+ +
FONDS DE DOTATION +
KERPAPÉ
+

NOS GRANDS MÉCÈNES SUR 3 ANS



L'année 2022 a été marquée par une reprise progressive de l'activité après la crise sanitaire COVID 19 de 2020 et 2021. Elle a laissé place cependant à un contexte économique de reprise incertain pour certaines entreprises avec un impact toujours d'actualité de la guerre en Ukraine et du coût des dépenses énergie pour tous.

Le contexte de confinement 2020/2021 pour les patients du Centre de Kerpape a révélé et confirmé des besoins et projets à mettre en œuvre pour mieux accompagner, protéger et préparer un retour à une vie « ordinaire » pour des patients présentant un handicap et devant organiser leur devenir, post Kerpape, sur tous les aspects de la vie : personnels, familiaux, sociaux, de retour à l'emploi. Certains projets, dont l'expérimentation parcours aidants / aidés, prévue initialement courant 2020, ont dû être reportés et ont été mis en œuvre cette année.

L'année 2022 a été marquée par le réengagement à nos côtés pour 3 ans de deux de nos grands mécènes: la MATMUT et HARMONIE MUTUELLE.

Nous avons également accueilli 5 nouveaux mécènes entreprises avec des conventions de mécénat pluri annuelles: LE CRÉDIT MUTUEL DE BRETAGNE, LA SOCIÉTÉ MAHÉVAS, LA FONDATION MUTUELLE GÉNÉRALE (dans les suites de la convention avec la Mutuelle Générale) SONIA LOREC Photographe, LYO PRODUCTION, AG2R La Mondiale.

Un grand merci pour votre engagement à nos côtés et pour votre confiance !

Les défis de Kerpape ont enfin repris après deux annulations consécutives en 2020, puis 2021, avec la participation de 45 équipes d'entreprises mécènes, qui ont engagé des équipes salariées pour notre triathlon solidaire le 14 mai 2022.

Belle communauté d'entreprises qui ont de nouveau répondu présent pour notre levée de fonds annuelle sportive et solidaire. Un grand merci, cela nous conforte dans la poursuite de ce bel événement sportif et solidaire, faisant écho aussi à des actions RSE des entreprises.

#MERCIMerci

Merci au Crédit Agricole Assurances et la Caisse régionale de Crédit Agricole du Morbihan pour leur soutien de 3647 euros, récoltés grâce à leurs clients qui ont participé à l'initiative «1 000€ versés sur votre assurance vie = 10 € de dons à des associations». Merci également pour leur fidèle engagement aux défis de Kerpape, avec la participation de plusieurs équipes salariées à notre triathlon solidaire.

Merci à Vanety Lorient pour sa levée de fonds au profit du fonds de dotation Kerpape lors de l'anniversaire des 10 ans de leur agence de Lorient, avec un don de 2 000 € au fonds de dotation Kerpape. Un grand merci aux invités de Vanety pour leurs dons !

De nombreuses associations organisent des événements au profit du fonds, un grand merci !

La salle de spectacle de l'Estran a fait un don de 1000 €, grâce à un projet participatif et caritatif intitulé « Donnons de la Voix »

Merci à l'association Trail de l'huître qui a remis don de 1500€ au profit du projet médiation animale par le chien dans les services de pédiatriques de Kerpape

Le Fonds de dotation Kerpape, co-créateur du Concours Startup & Handicap avec la CCI du Morbihan en 2017, était juré du concours, aujourd'hui organisé par le CoWork'HIT et ses partenaires. Belle aventure humaine et entrepreneuriale qui poursuit son chemin positivement avec, une fois de plus, des porteurs de projets prometteurs.

Le Fonds de dotation Kerpape, adhérent au centre Français des fonds et fondations (CFF) a contribué au panorama 2022 des fonds et fondations dans le cadre de la 5^e édition conjointe du Panorama des fondations et fonds de dotation organisé par EY, le CFF et entreprises pour la Cité.

Enfin notre événement Giving Tuesday a enfin pu se tenir le 22 novembre 2022 dans les salons de notre mécène le FCL au stade du Moustoir. Cela a aussi été l'occasion de fêter les 6 ans du Fonds de dotation Kerpape, et de revenir sur les projets soutenus par le fonds et l'impact qu'ils ont sur le travail du personnel soignant et sur la vie quotidienne des patients, avec 7 tables rondes suivies un cocktail dînatoire.

Merci à tous les participants, le personnel de Kerpape, les mécènes du fonds de dotation et les organisateurs de l'événement. C'est grâce à vous que ces retrouvailles ont rencontré un vif succès.

Merci aux agences du Crédit Mutuel de Bretagne Morbihan pour leur fidèle participation au giving Tuesday France pour faire connaître lors de la journée mondiale du don et de la générosité, le Fonds de dotation Kerpape avec un appel au don.

Merci au FCL pour sa fidèle participation au Giving Tuesday France sur le plan numérique mais aussi en faisant connaître nos actions et cette journée de promotion de la philanthropie à ses clients et partenaires.

Un grand merci aux festivals bretons, les Vieilles Charrues, le Festival Interceltique et le Festival de Cornouailles pour le passage de notre vidéo de 30 secondes pour sensibiliser les festivaliers sur l'innovation et le handicap.

Enfin un grand merci à tous nos donateurs particuliers, anciens patients, familles, voisins, qui par leur don, souhaitent nous soutenir dans nos actions.

Nous devons mettre en œuvre nos ambitions et nous mobiliser pour poursuivre nos actions. L'ancrage territorial et l'image positive des programmes de soins et d'accompagnement à Kerpape renforcent nos convictions sur ces partenariats avec le monde économique, enjeu majeur de la réussite de notre projet, avec des valeurs partagées et de solidarité.

Rejoignez-nous pour contribuer à un accès à des soins d'excellence par le financement de l'innovation et l'expérimentation, grâce au soutien du monde économique breton et d'ailleurs.

Construire ensemble la santé de demain, agissons ensemble pour l'inclusion sociale et professionnelle des personnes en situations de handicap.



Éric Molinié nous a quitté le 21 décembre 2022. Il a été le parrain du fonds de dotation Kerpape depuis sa création en 2016. Nous souhaitons lui rendre hommage. Éric Molinié atteint d'une myopathie était bien connu pour sa contribution à de nombreuses associations, notamment comme ancien président de l'AFM-Téléthon et sur le plan professionnel, secrétaire général chez Dalkia.

Patient du centre de Kerpape depuis plus de 20 ans, c'était un homme bienveillant, de convictions et de valeurs humanistes. Engagé dans l'innovation de longue date et d'une grande expertise dans le domaine du Handicap et de l'action sociale et politique du handicap en France. Il était l'auteur du livre « Vivant », témoignage d'un combat d'une vie menée dans la persévérance, la volonté et le courage d'un homme. Ainsi, toutes nos pensées accompagnent sa famille et ses proches.



LE MOT DU PRÉSIDENT



Depuis sa création en 2016, le Fonds de dotation de Kerpape a permis d'ancrer plus encore le Centre de Kerpape dans une dynamique de recherche et d'innovation.

Créé, il y a plus de 100 ans, le Centre Mutualiste de Rééducation et de Réadaptation de Kerpape est l'un des fleurons des établissements de Médecine Physique et de réadaptation en France et en Europe.

Au-delà de son haut niveau de performance, le Centre est animé par une énergie permanente avec pour objectif la recherche de solutions permettant chaque jour d'améliorer le confort des patients et usagers du Centre.

Les administrateurs du fonds et moi-même, nous sommes très fiers de soutenir les équipes qui agissent chaque jour pour améliorer l'autonomie des personnes en situation de handicap.

En soutenant le Centre de Kerpape, vous contribuez à la performance de ce centre en Bretagne, mais vous participez également à améliorer ses actions partout en France grâce à sa politique de rayonnement.

Depuis son origine, notre fonds attache une importance toute particulière à la traçabilité des projets soutenus. En nous rejoignant vous avez la garantie d'un usage pleinement efficient de vos dons.

Rejoignez-nous pour contribuer aux financements de projets innovants au service des personnes en situations de handicap pour une société plus inclusive par l'accès aux soins d'excellence, et l'accompagnement vers une vie sociale et professionnelle de toutes et de tous.

Eric RICHARD
Président du Conseil d'Administration
du Fonds de Dotation Kerpape

POUR CONTRIBUER À NOS PROJETS D'INNOVATION AU SERVICE DU HANDICAP

5 ACTIONS



- 1 Je fais un don
- 2 Je **SOUTIENS** une thématique de recherche spécifique qui me tient à coeur
- 3 J'**ORGANISE** un événement pour lever des fonds dans le cadre d'une action RSE au sein de mon entreprise
- 4 JE **M'ENGAGE** par un produit partage ou un mécénat en nature
- 5 JE **M'ENGAGE** durablement et je rejoins notre gouvernance

UN ENGAGEMENT SUR DES VALEURS PARTAGÉES

Contribuer au progrès sociétal et à l'inclusion sociale des personnes en situation de handicap. Promouvoir des valeurs mutualistes de solidarité sur notre territoire breton et ailleurs. Respecter une charte éthique. Mettre en place un comité de recherche et d'innovation pluridisciplinaire composé d'experts dans les champs de la MPR, de la robotique, des nouvelles technologies et des sciences sociales et humaines. Garantir une transparence totale sur l'affectation des dons. Valoriser une culture de l'innovation au sein des équipes de Kerpape au service du progrès sociétal. S'engager dans la prévention auprès des salariés et le maintien dans l'emploi.

VOS AVANTAGES DE DONATEURS



Nous financer, c'est soutenir une oeuvre d'intérêt général, mais c'est aussi bénéficier en contrepartie d'une réduction fiscale.

En tant que particulier, 66 % de votre don seront ainsi déductibles de vos impôts.

Si vous êtes une entreprise mécène, 60 % du don seront déductibles de vos impôts, dans la limite de 0,5 % de votre chiffre d'affaires. La réduction d'impôts sur le montant excédant ce plafond est reportable sur les 5 années suivant celle du don.

En tant qu'entreprise partenaire, votre geste saura donner une nouvelle dimension sociale à votre entreprise, en parvenant à rassembler vos équipes autour de valeurs philanthropiques fortes!



1 LE FONDS DE DOTATION KERPAPE

Présentation	9
L'organisation	10
Les parrains	12
La charte éthique	13
Témoignages	14

2 RETOUR SUR 2022

Les faits marquants	22
---------------------	----



4 GIVING TUESDAY

26



6 NOS AMBITIONS À L'HORIZON 2025

44

3 LES DÉFIS DE KERPAPE

24



5 LES PROJETS

28

Nouveaux projets	30
Projets en cours de financement	35
Projets finalisés	42



7 LE CENTRE MUTUALISTE DE KERPAPE

46

L'histoire de Kerpape	46
L'innovation à Kerpape	48



8 REVUE DE PRESSE

50

9 BILAN FINANCIER

58



LE FONDS EN QUELQUES CHIFFRES



7
ANNÉES
d'existence
en 2023

8
% DE FRAIS
DE GESTION

33
PROJETS
SOUTENUS



*Je fais
un
don*

20
GRANDS
MÉCÈNES
engagés sur
convention
de mécénat 3 ans

40
ENTREPRISES
MÉCÈNES
des Défis de Kerpape

PRESQUE **4**
MILLIONS €
de levée de fonds
depuis sa création
en 2016

1. LE FONDS DE DOTATION KERPAPPE

Présentation

Un Conseil d'Administration présidé par Eric RICHARD
et composé de 4 Collèges

+ Collège
des Fondateurs



+ Collège
Entreprises
(GE/ETI/TPE/
PME)

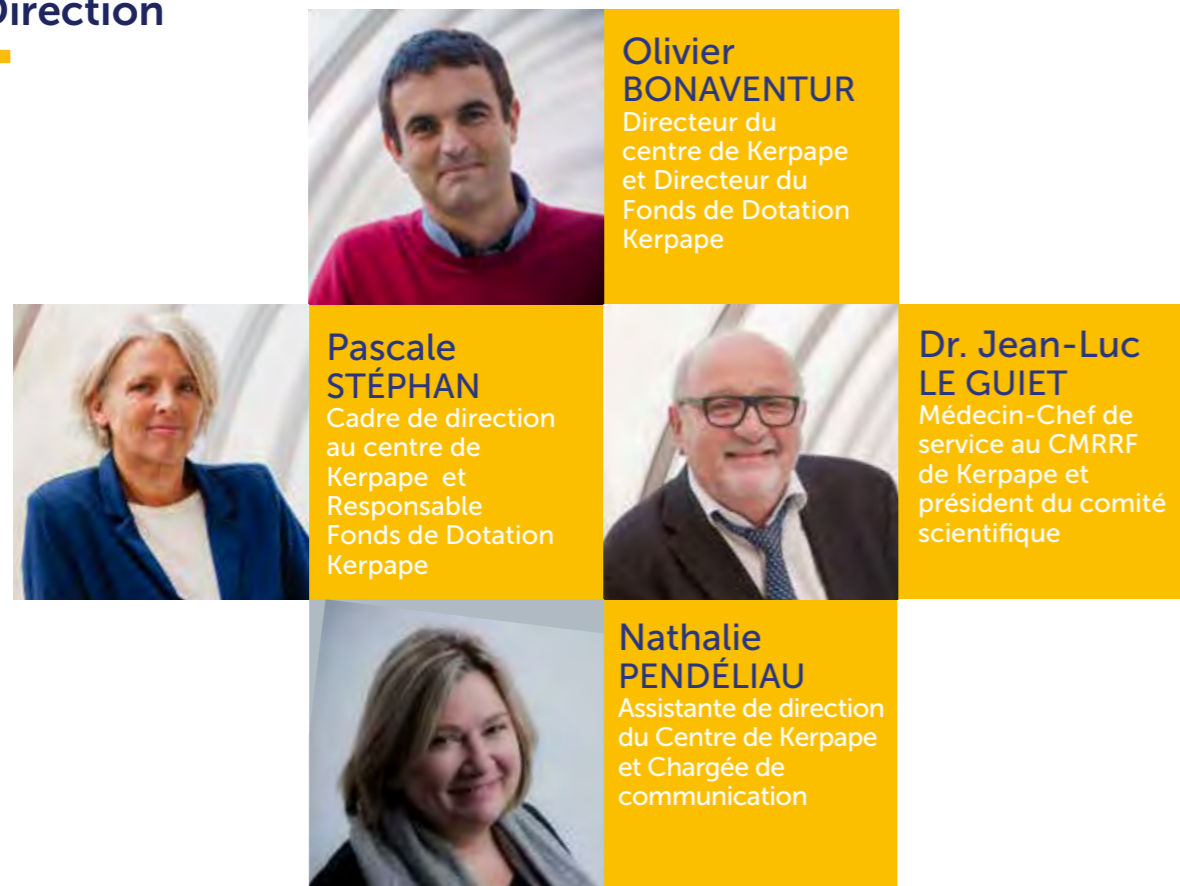


+ Collège des
Personnalités Qualifiées



L'organisation

Une Direction



Un Comité de Suivi composé

- D'un administrateur choisi par le conseil d'administration,
- Du directeur du Fonds de Dotation,
- Du responsable du Fonds de Dotation,
- Du président de la communauté médicale du Centre Mutualiste de Kerpape ou son représentant.

Un Comité Scientifique

Le Fonds de Dotation Kerpape a souhaité mettre en place un comité scientifique afin d'éclairer le Conseil d'Administration et le Comité de Suivi sur la pertinence scientifique des projets présentés au Fonds de Dotation Kerpape, ainsi que sur ses orientations stratégiques en termes de recherche et innovation.

Le comité est composé des compétences dans les domaines universitaires du champ de la MPR (médecine Physique et de Réadaptation), des sciences sociales et humaines, et dans les domaines des nouvelles technologies et de la robotique, des ingénieurs issus du monde économique et industriel.

Il est présidé par le référent médical du Comité de Suivi du Fonds de Dotation et le Directeur du Fonds de Dotation, assisté du Responsable du Fonds de Dotation.

Il se réunit au moins une fois par semestre, et en fonction des besoins, à l'initiative d'un des membres du Comité Scientifique du Fonds de Dotation.



Nos Parrains



La réussite de nos projets passés et actuels n'aurait pu être ce qu'elle est, sans l'apport véritable d'acteurs engagés et motivés.

Engagés dans nos projets de soins, patients, parrains et donateurs sont à nos côtés pour rendre nos actions quotidiennes cohérentes et significatives, ce qui nous permet d'atteindre de nouvelles dimensions en termes de recherche et développement.

C'est la raison pour laquelle nous avons souhaité leur donner la parole, afin de mettre en lumière sous un angle différent la démarche qui est la nôtre, en matière d'accompagnement innovant et optimal du handicap et de réinsertion sociale et familiale.



En janvier 2016, à l'occasion du tournage de l'émission «Une nuit avec les héros de la santé» au Centre de Kerpape, j'ai découvert un projet et des équipes médicales, soignantes et rééducatives d'un dynamisme extraordinaire. Leur volonté de rechercher le meilleur pour chaque patient m'a convaincu d'oeuvrer à leur côté.

En soutenant le Fonds de Dotation Kerpape, comme moi, soyez acteur de l'avenir des projets innovants au service des patients.

Michel Drucker



Le Centre de Kerpape est reconnu au plan européen pour la qualité de son approche pluridisciplinaire et transversale. Ainsi que pour sa capacité d'innovations technologique, médicale et sociale.

J'en ai fait la double expérience, à titre personnel et au titre de ma fonction de Président de l'AFM-Téléthon. La conduite automobile au mini-manche en est une remarquable illustration.

Eric Molinié

Ancien Président de l'AFM-Téléthon /
Secrétaire Général de Dalkia (Groupe EDF)



LA CHARTE ÉTHIQUE

Le Fonds de Dotation s'appuie sur les principes éthiques qui constituent les valeurs fondatrices de la Mutualité Française Finistère-Morbihan, à savoir :

- la solidarité,
- une gestion désintéressée à but non lucratif,
- la non-discrimination des patients,
- la qualité de la prise en charge.

+ PROBITÉ

Les signataires de la charte éthique s'engagent à ne pas utiliser les réseaux, les actions ou les moyens du Fonds de Dotation à des fins personnelles ou de développement de marchés dans le cadre de leur activité économique. L'ensemble des parties prenantes du Fonds de Dotation agit en respectant les principes d'intégrité, en se comportant d'une manière juste et honnête.

+ ÉGALITÉ ET NON DISCRIMINATION

Les signataires de la charte éthique s'inscrivent dans une démarche non discriminante. Les projets portés s'adressent à l'ensemble de la population, quelle que soit leur origine culturelle, sociale, ethnique.

+ LÉGALITÉ

Les signataires de la charte éthique s'engagent à veiller au strict respect des lois et règlements en vigueur inhérents à tous les projets portés par le Fonds de Dotation.

+ TRANSPARENCE

Les signataires de la charte éthique s'engagent à communiquer ouvertement sur les actions et activités de soutien au Fonds de Dotation, ainsi que sur son fonctionnement et ses bilans, qu'ils soient d'activité ou financier. Le fonctionnement du Fonds de Dotation, ainsi que la gestion rigoureuse des fichiers et documents d'archives comptables est organisé pour permettre la bonne tenue des contrôles et audits de la part du commissaire aux comptes ou de tout autre organisme de contrôle.

+ ABSENCE DE CONFLIT D'INTÉRÊT

Les signataires de la charte éthique doivent se prémunir contre tout conflit d'intérêt entre eux-mêmes et les autres parties prenantes du Fonds.

En cas de conflit d'intérêt, les signataires de la charte éthique informeront sans délai le président du conseil d'administration du Fonds de Dotation.

+ ADOPTION ET DIFFUSION

Le conseil d'administration du Fonds de Dotation est la seule instance compétente pour l'adoption et la modification de la présente charte d'éthique; elle sera disponible sur le site dédié du Fonds de Dotation, en complément des statuts du Fonds de Dotation et remise lors des premiers contacts avec un partenaire potentiel du Fonds, quelle que soit la nature de ce partenariat.

En signant la Charte éthique du Fonds de Dotation Kerpape, nous nous engageons à respecter les principes qui y sont énoncés et qui sous-tendent la formalisation de convention de partenariat sur les modalités d'engagement réciproque concernant la réalisation des projets portés par le Fonds de Dotation Kerpape.



Nos Mécènes

TÉMOIGNAGES



Témoignage Nicolas Gomart

Vice-Président et Directeur Général Groupe Matmut

La Matmut est mécène du Fonds de Dotation Kerpape depuis sa création en 2016. Ce soutien s'est imposé comme une évidence.

D'abord parce que nous partageons une même approche solidaire et inclusive de l'accompagnement des personnes en situation de handicap.

Ensuite parce que l'excellence du Centre Mutualiste de rééducation et de réadaptation Kerpape n'est plus à démontrer.

Elle est assise sur une expertise technique et humaine associée à des innovations technologiques et sociétales.

Etre mécène du Fonds de dotation c'est soutenir cette dynamique de progrès.

Et les résultats sont là : exosquelette, hypnose pour contribuer à la gestion de la douleur... sont quelques exemples de l'efficacité de cette approche ambitieuse et pragmatique de l'autonomie face au handicap. Notre conviction de la qualité du projet fondation Kerpape s'exprime également par notre présence au conseil d'administration.

Un soutien stratégique et financier dont nous sommes très fiers !



Témoignage Lionel Guiban

Directeur Général de GUIBAN

L'entreprise Guiban intervient depuis plus de 40 ans à Kerpape pour des travaux de chauffage et plomberie.

Cela nous a permis de voir au quotidien le travail exemplaire des équipes du centre dans les soins et accompagnement des patients, il nous a paru évident de devenir mécène au fonds de dotation Kerpape pour soutenir les projets innovants au service de l'autonomie des personnes handicapées.

Ce partenariat nous a aussi permis de sensibiliser notre personnel au risque de la route. Chacune de ces visites a été une expérience humaine vraiment forte pour nos collaborateurs.

En tant que PME locale, nous sommes fiers de participer au développement du centre de Kerpape

Témoignage d'Arnaud Monnier, Aasgard Mécène et administrateur du Fonds de Dotation, collège TPE

Afin de soutenir le Fonds de Dotation Kerpape, la Société Aasgard s'est engagé à reverser au Fonds de Dotation Kerpape la somme de 5 € par poêle vendu dans le cadre d'un mécénat de produit partagé.

Aasgard a fait le choix de participer activement au fonds de dotation de Kerpape pour 3 raisons principales :

La première est liée à notre groupe qui inscrit dans ses valeurs la notion de solidarité qui anime nos équipes au quotidien.

La seconde est liée à nos métiers et aux risques professionnels qu'ils encourent, je pense à nos techniciens dont le métier nécessite un travail en hauteur chaque jour et au delà des protections individuelles qui leur sont fournies, la sensibilisation proposée par le Centre de Kerpape est pour nous une action supplémentaire pour réduire le risque de chute (journée de sensibilisation février 2017).

Nos vendeurs sont également sur les routes chaque jour pour visiter nos clients et exposer également aux risques d'accidents.

La troisième raison est plus personnelle pour avoir partagé une aventure professionnelle de 5 ans au Centre de Kerpape.

Souhaitant que cette participation encourage et finance de nombreux projets liés à l'innovation et à la recherche dans le milieu du handicap.



Témoignage de Arnaud Tanguy

Administrateur du Fonds de Dotation

Le renouvellement de cette convention a une valeur importante à nos yeux et va au-delà du simple don.

Le FCL est fier d'intégrer le Conseil d'Administration de ce Fonds de Dotation et heureux de pouvoir ainsi contribuer au financement de nombreux projets innovants pour le bien des patients. Ce mécénat est une évidence pour le FCL, nous partageons les mêmes valeurs en plus d'une évidente proximité géographique.

Aujourd'hui, il existe de nombreux liens entre nos deux entités puisque nos joueurs se soignent ou effectuent des tests au Centre de Rééducation. Le staff médical travaille également en étroite collaboration avec les équipes de Kerpape.

Plus largement, ce mécénat s'inscrit dans la volonté du club de développer son rôle social dans le territoire lorientais.

Le FC Lorient s'engage aux côtés du fonds sur 3 ans afin de contribuer aux financements de l'innovation et de la recherche dans le champ de la médecine physique et de réadaptation et du handicap.



Témoignage de Benjamin CASTEL

Directeur général adjoint du groupe Bigard

Après une première réunion avec les partenaires sociaux du Groupe au sein de Kerpape, avec visite de l'établissement, sur le thème de la Santé (prévention santé au travail et mutuelle) et rencontre de la Direction, tout s'est fait naturellement. Les raisons de notre mécénat sont multiples mais j'en retiendrai deux principales :

- Notre conception commune de l'Humain... et de l'accompagnement qui en découle ; Les équipes de Kerpape et Bigard partagent de nombreuses valeurs communes.
- La ferme volonté du Groupe Bigard de contribuer localement à améliorer la recherche, l'innovation dans le milieu de la santé et, la diversité des domaines de compétences des équipes de Kerpape.



Témoignage Steven HELIAS, Eveno Fermetures

Mécène et administrateur du Fonds de Dotation, collègue TPE

Après avoir eu plusieurs salariés suivi et accompagnés par différents services du centre de Kerpape, j'ai pu prendre conscience de l'humanité, des compétences et de l'implication des salariés de Kerpape.

Ces valeurs humaines correspondent à ce que nous essayons de véhiculer à moindre mesure dans notre entreprise.

La mise en place de ce partenariat devenait pour moi et pour l'ensemble des salariés, une évidence.

Nous pouvons bénéficier de l'expérience, et du savoir-faire des équipes pour nous aider à réfléchir à des problématiques que nous avons dans l'industrie, TMS, gestes et postures, ergonomie des postes

A ce titre, nous avons pu mettre en place l'éveil musculaire dans l'ensemble de l'entreprise avec l'aide d'une kiné de Kerpape.

Si nous pouvons aider et participer modestement au développement des projets, nous devons le faire.

Cette collaboration doit servir également à faire parler du fonds de dotation auprès des salariés et de nos partenaires au quotidien.

Ceci doit avoir pour but d'élargir la liste des mécènes actuels pour inscrire de nouveaux sur la durée.



Témoignage Philippe Rouxel

Directeur Général du Crédit Mutuel de Bretagne

Nous sommes très fiers d'accompagner le Fonds de dotation de Kerpape grâce à cette convention de mécénat qui engage nos deux institutions.

Le Fonds de dotation de Kerpape œuvre à la mise en place de projets d'inclusion sociale et d'accès à l'autonomie pour les personnes en situation de handicap ; autant de démarches auxquelles le Crédit Mutuel de Bretagne souscrit pleinement et qui donnent corps à notre raison d'être.



Témoignage Jérôme TREHOREL

Directeur des Vieilles Charrues

L'accès à la culture pour tous / pour le plus grand nombre est une valeur fondatrice des Vieilles Charrues depuis ses débuts, il y a 30 ans.

Chaque année, le festival s'efforce d'améliorer l'accueil de tous les festivaliers, de leur faire vivre et partager une expérience unique. L'échange, le partage, la mobilisation, l'encrage, la solidarité, l'innovation sont les valeurs qui réunissent les Vieilles Charrues et le Centre Kerpape.

C'est pourquoi nous sommes très heureux, chaque année, de mettre à l'honneur leur engagement remarquable.



7 ANS D'INNOVATION, D'ENGAGEMENT, DE SOURIRES ! GRÂCE À VOUS, MERCI !



ENSEMBLE, RESTONS MOBILISÉS

Nos Médecins de Kerpape



TÉMOIGNAGES



Les équipes médicales et de rééducation restent toujours aussi mobilisées dans la conduite de nouveaux projets au service de nos patients. La récente démarche de certification de l'établissement a pu mettre en lumière les actions réalisées mais également les efforts à poursuivre pour être au plus près du soin et de l'innovation. Le fonds de dotation Kerpape, créé en 2016, a permis la structuration de l'innovation au centre de Kerpape avec notamment le soutien à la mise en place du département Innovation Recherche et au co-financement du laboratoire d'assistances technologiques. Il contribue, grâce à ses mécènes, au financement d'expérimentations et de recherches au bénéfice des patients et plus largement aux personnes en situations de handicap.

Témoignage Jacques Kerdraon Président de la Commission Médicale d'Établissement du Centre de Kerpape



Témoignage Dr. Jean-Luc Le Guiet Président du Comité Scientifique du Fonds de dotation Kerpape Médecin-chef de service au CMRRF de Kerpape



La communauté médicale et l'ensemble des équipes du centre de Kerpape s'engagent activement depuis de nombreuses années dans l'innovation et la recherche, au bénéfice de nos patients et leurs familles

Nos patients et professionnels

TÉMOIGNAGES



Christine Vervaeke Hypnothérapeute au Centre de Kerpape

Lors de leurs séjours à Kerpape, il est proposé aux patients de tous les services (adultes, adolescents et enfants) l'hypnose.

Les indications de l'hypnose à Kerpape sont la douleur provoquée par un soin, la douleur chronique, les troubles du sommeil, l'anxiété, le stress posttraumatique et la mentalisation du mouvement.



Lors de mon séjour au centre de Kerpape, j'ai pu découvrir et acquérir un nouvel «outil» pour me permettre de réduire mes douleurs sans aucune nouvelle prise de médicaments supplémentaires.

Ces séances d'hypnose, accessibles à toutes et à tous m'ont été bénéfiques.

Grâce à elles, je vais pouvoir «gérer» différemment, en étant plus autonome, ma pathologie lors des crises aiguës.

Merci au centre de Kerpape et à Madame Vervaeke pour avoir développé cette technique.



Stéphane Cottier Patient du Centre de Kerpape



Stéphanie Dupire Psychologue du travail / Ergonome au Centre de kerpape programme Comète France

Je remercie Christine VERVAEKE pour la formation «communication thérapeutique» réalisée sur 2 jours. Au-delà des rappels théoriques, ceux sont les exercices pratiques qui sont intéressants et intégrables dans nos entretiens quotidiens (mirroring, pacing, suggestions ...). L'ouverture sur l'étude du langage verbal et paraverbal est tout aussi intéressante. Cette communication thérapeutique nous permet de nous recentrer lors de nos entretiens pour favoriser l'écoute active des patients.



Suite à cinq chocs septiques successifs et un coma de 2 mois, alors que j'étais en pleine forme, j'ai été amputée des mains et des pieds.

Etant hospitalisée à Vannes, j'ai eu la très grande chance de pouvoir bénéficier d'une rééducation au centre de Kerpape pendant 9 mois.

J'y suis arrivée déprimée et totalement dépendante. J'ai été très touchée par l'accueil, les soins et le soutien des aides-soignantes et de toutes les autres disciplines médicales et techniques. J'ai commencé assez vite la rééducation avec une kiné et une ergo qui m'ont redonné confiance et rendu progressivement mon autonomie. Aujourd'hui, je marche, je cuisine, je joue au bridge, je conduis, je prends le train et l'avion seule. Et 3 ans après, je continue à bénéficier de leurs progrès techniques.

Madame Delcroix Patiente du Centre de Kerpape



Florence Le Garrec Ergothérapeute



Grâce aux équipes de Kerpape et à l'utilisation de l'exosquelette dans ma rééducation, aujourd'hui, je suis complètement autonome.

Michel Ancien patient de Kerpape



Nos patients et professionnels

TÉMOIGNAGES

Médiation Animale



Béatrice NEUWALD
Psychomotricienne

La médiation animale est une approche qui met en jeu le vivant, il s'agit d'une rencontre entre l'enfant, le chien et le thérapeute.

Nos patients sont stimulés tant sur le plan corporel, que le plan émotionnel et relationnel. Nous observons grâce à cette médiation des réponses, des comportements difficiles à obtenir dans le cadre d'une rééducation classique.

Ces enfants ont des profils très variés qui nous amènent sans cesse à nous questionner sur notre pratique, sur les stratégies d'approches les plus adaptées.

Les objectifs sont adaptés à chaque enfant.

- susciter une appétence à interagir avec son environnement
- d'aider à développer les pré-requis à la communication.
- accompagner l'ajustement relationnel avec l'animal
- apprendre à ne plus avoir peur du chien
- offrir un moment de bien être de détente et de plaisir.



Floriane PAGE
Patte d'Union – Accompagnement thérapeutique par l'animal



Arrivée depuis 6 mois en pédiatrie à Kerpape comme psychomotricienne, je n'avais encore jamais eu l'occasion de travailler avec des animaux en séances.

La psychomotricité est une approche globale de la personne qui agit sur le fonctionnement physique en lien avec la vie psychique. Elle aide à apprendre ou réapprendre l'existence du corps, de ses limites, ses possibilités, les développer ou les restaurer, à l'utiliser dans un but de plaisir de mieux-être. La médiation animale est une manière d'aborder nos séances.

Je suis aujourd'hui une professionnelle convaincue par tous les bénéfices de la participation des chiens en séance. Nos regards croisés avec l'intervenante, servent des objectifs thérapeutiques variés pour des enfants aux besoins très différents. Un point est cependant commun à toutes les séances : le plaisir des enfants d'être au contact des chiens.

Florie MAHE
Psychomotricienne

Peut-être m'avez-vous déjà vue avec mes chiennes dans les couloirs du pôle enfant le mardi après-midi ? Je m'appelle Floriane PAGE et depuis septembre 2020, j'accompagne en séances des enfants avec mon équipe canine médiatrice formée et éduquée dans l'objectif de maintenir ou améliorer leurs potentiels cognitifs, physiques, psychosociaux et affectifs grâce au lien bienfaisant et naturel existant entre l'humain et l'animal.

Les séances et les ateliers sont adaptés au profil de chaque enfant et varient en fonction des objectifs et des besoins, parfois instantanés, de l'équipe référente et des enfants.

Chaque accompagnement dévoile de belles surprises...

Et concrètement ? Les enfants sont impatients de venir voir les chiennes, jouent, observent, commentent, communiquent, expriment leurs émotions, touchent, caressent, respectent, s'adaptent, câlinent, se détendent, lâchent prise... et SOURIENT !
Merci à toute l'équipe et aux enfants pour leur confiance !

Floriane, Roxane, Lumi, Naïa et Otava

Projet étude clinique Autoécole de Kerpape en cours de financement

L'étude clinique AUTOCAM-AVC « Favoriser la prise de conscience des capacités de conduite de patients post-AVC : Intérêt des caméras embarquées et des questionnaires d'auto-évaluation lors d'une mise en situation de conduite » en collaboration avec l'Université Gustave Eiffel, a débutée au CMRRF de Kerpape en octobre 2021.

Sur l'année 2021, ce travail de recherche clinique en cours est venu alimenter les réflexions du ministère de l'Intérieur pour la conception et la mise en œuvre des politiques publiques de sécurité routière, avec pour concrétisation directe le financement, par le Département de la Sécurité Routière, d'une thèse en neuropsychologie sur la thématique « Reprise de la conduite et conscience des troubles chez des patients AVC ».

Cette thèse, menée par l'Université Gustave Eiffel, se fait en collaboration avec le CMRRF de Kerpape et l'hôpital Henry Gabrielle (Hospices Civils de Lyon). Une étudiante de l'Université Gustave Eiffel a ainsi pu rejoindre le projet AUTOCAM-AVC et les équipes des 3 sites travaillent actuellement au développement d'une 2nde étude clinique. Cette étude, intitulée « RETROUVE », vise à mieux comprendre les facteurs cliniques (type de lésion, type d'AVC, caractéristiques cognitives...) et démographiques (âge, genre) participant à la reprise de la conduite automobile des patients post-AVC et mieux comprendre le devenir des conducteurs post-AVC dans les années suivant la reprise de la conduite.



Docteur Pauline COIGNARD et l'équipe projet étude clinique AUTOCAM-AVC

Grâce à l'autoécole de Kerpape, j'ai pu reprendre la conduite, je suis plus libre, plus autonome.

Erwann
ancien patient de Kerpape



2. RETOUR SUR 2022

Les faits marquants

02

1^{ER}
semestre



18 FÉVRIER
Le Crédit Mutuel de Bretagne devient mécène du fonds



29 MARS
AG2R La Mondiale renouvelle son soutien au fonds

6 AU 8 AVRIL
atelier CFF Anancy

AVRIL
Convention de mécénat



04

14 MAI
3ème édition des Défis de Kerpape
43 000 € récoltés

MAI
Convention de mécénat



20 AVRIL
Mahévas s'engage auprès du fonds pour 3 ans

24 AU 29 AVRIL
Déplacement d'une délégation du Comité d'Organisation des coopérations internationales (COCI) du centre de Kerpape en République démocratique du Congo



05

2^{ÈME}
semestre



06

ÉTÉ
Diffusion de notre vidéo dans les festivals bretons

9 JUIN
Inauguration du projet graff au Club Loisirs de Kerpape

27 JUIN
Reconduction convention de mécénat pour 3 ans



28 JUILLET
Vanety's Lorient organise une levée de fonds pour soutenir l'innovation à Kerpape



09

10 SEPTEMBRE
La salle de spectacles L'ESTRAN fait un don de 1000 euros au fonds de dotation Kerpape

11 SEPTEMBRE
Le fonds de dotation Kerpape à l'honneur dans «Vivement Dimanche» sur France 2

29 SEPTEMBRE
Reconduction convention de mécénat pour 3 ans



14 OCTOBRE
L'association Trail de l'huître de Riec-sur-Bélon fait un don de 1500€ au fonds de dotation Kerpape

17 OCTOBRE
Le fonds de dotation Kerpape témoigne à l'occasion du Panorama des fondations et fonds de dotation 2022

10

Pascale STEPHAN
Responsable du fonds de dotation

13 OCTOBRE
Participation forum digital aspirationnel

OCTOBRE
Participation au jury du concours Startup & Handicaps

OCTOBRE
Don du Crédit Agricole Morbihan



11

22 NOVEMBRE
6 ans du fonds de dotation Kerpape
Conférence - débat sur l'innovation au service du handicap

#GIVING TUESDAY



29 NOVEMBRE
Mobilisation de nos partenaires pour la journée mondiale du don - Giving Tuesday

Crédit Mutuel de Bretagne

3. LES DÉFIS DE KERPAPÉ



Viser toujours plus haut !

Je suis ravi de pouvoir m'engager chaque année pour le fonds de dotation à l'occasion de la journée de don et de sport : les défis de Kerpapé !



Viser toujours plus haut !

Etre parrain c'est d'abord remercier ce que le centre à fait pour moi dans mes premiers mois de rééducation. Ensuite, c'est montrer la voie du besoin de soutien et que le collectif est indispensable pour réussir de grandes choses ! Pour combattre le handicap, on a besoin des meilleures compétences et des meilleurs donateurs. Restons ouverts et mobilisés pour construire ensemble un monde plus uni et où le handicap devient plus léger !

Cyril Moré
Parrain des défis de Kerpapé

Les Défis de Kerpapé : C'est notre évènement annuel de levée de fonds avec l'organisation d'un évènement sportif et convivial sur le site du centre de Kerpapé.

L'inscription se fait sous forme d'un don de 1000 € avec 45 équipes engagées. L'idée est d'enchaîner 3 épreuves en équipes mixtes adultes et/ou enfants avec une personne en situation de handicap.
Au programme: natation, vélo et course à pied.

Tout au long de cette journée, des animations et des surprises ont permis aux participants et visiteurs de vivre un évènement unique, convivial et solidaire.

L'édition 2022 nous a permis de récolter 43 000 €, qui permettront le financement nos projets en cours et à venir !

Un grand merci à nos fidèles entreprises engagées depuis la première saison, aux bénévoles et équipes du centre de Kerpapé, dont le service des sports et services techniques, pour leur soutien à la réussite de cette belle journée.



Ils ont participé aux Défis du Fonds de Dotation Kerpapé en 2022



Ils sont partenaires de l'évènement



UNE ACTION RSE POUR VOTRE ENTREPRISE ?

Prêts à relever le défi l'année prochaine ?

Les trois éditions précédentes ont remporté un vif succès !

Pourquoi ne pas faire de cet évènement un rendez-vous annuel sportif et convivial pour vos salariés ?

Venez soutenir l'innovation dans le champ du handicap !

45 équipes pourront s'engager dans cette épreuve avec deux possibilités:

- Constituer une équipe « entreprise » en mobilisant vos salariés
- Soutenir une équipe constituée par nos soins (patients et salariés) qui portera les couleurs de votre entreprise

Si votre équipe d'entreprise ne permet pas d'avoir dans l'équipe une personne en situation de handicap, nous nous chargeons de la compléter avec un patient ou ancien patient du Centre de Kerpapé sur la discipline de votre choix.

Engagez-vous auprès des patients et équipes de Kerpapé pour contribuer au financement des projets de recherche et d'innovation dans le champ du handicap.



4. GIVING TUESDAY



#GivingTuesday est un mouvement mondial qui célèbre et encourage la générosité, l'engagement et la solidarité.

Il permet aux individus, aux organisations et aux communautés à travers le monde de se rencontrer autour d'un objectif commun : célébrer et encourager le don.

Le fonds de dotation Kerpape y participe depuis sa création en France en 2018.

La conférence débat prévue initialement dans ce cadre, dans les salons du FCL au Moustoir a du être annulée et reportée en décembre 2022 du fait de la crise sanitaire en France.

Merci aux agences CMB du Morbihan, à la Mutuelle Verte et au FCL pour leurs actions, pour une sensibilisation grand public sur le handicap.

Vous aussi, engagez-vous pour une action RSE le mardi 28 novembre 2023, pour le Giving Tuesday France.

Retour sur notre conférence débat

A l'occasion des 6 ans du fonds de dotation Kerpape et du Giving Tuesday, nous organisons une conférence sur le thème de l'innovation au Service du Handicap.

L'occasion de revenir sur les projets soutenus par le fonds et l'impact qu'ils ont sur le travail du personnel soignant et sur la vie quotidienne des patients.

Merci à Arnaud Tanguy, Emmanuel Robert et l'équipe du FCL, mécènes du fonds de dotation pour avoir accueilli notre événement au stade du Moustoir.



UN GRAND MERCI AUX MÉCÈNES DE L'ÉVÈNEMENT

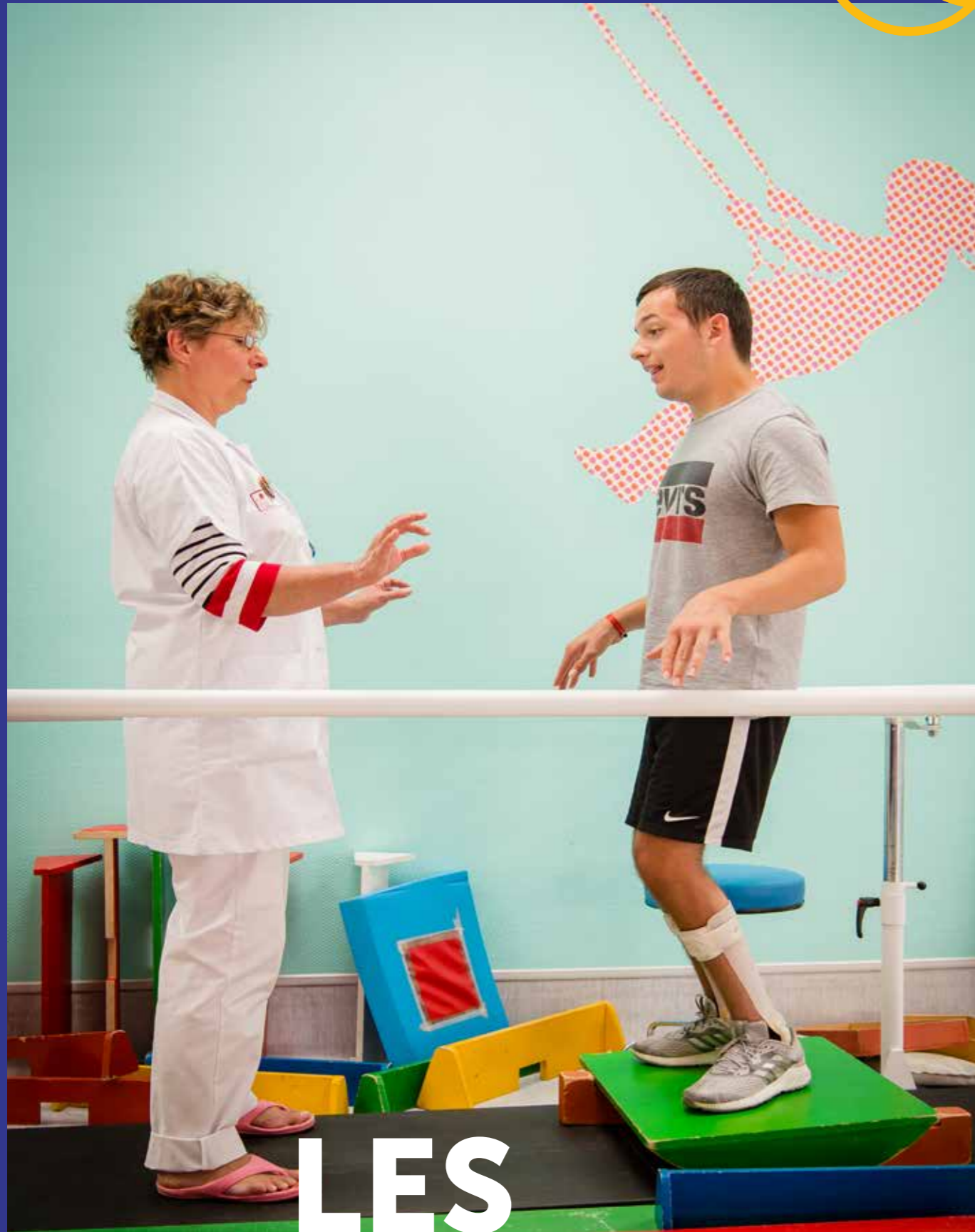


RETROUVEZ L'ENSEMBLE DE LA CONFÉRENCE SUR NOTRE CHAÎNE YOUTUBE



MERCI

VOUS ÊTES LE MOTEUR DE L'INNOVATION À KERPAPE



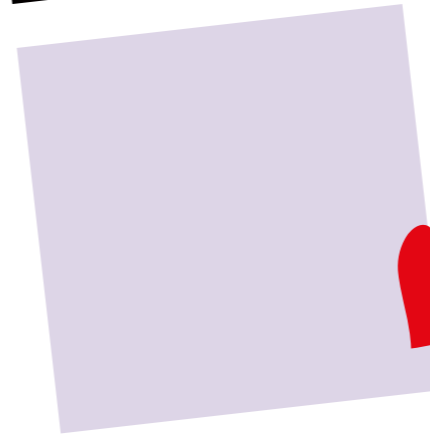
LES PROJETS



NOUVEAUX PROJETS
30



PROJETS EN COURS DE FINANCEMENT
35



PROJETS FINALISÉS
42



5. LES PROJETS

Nos nouveaux projets

+ LES ACTIONS D'ACCOMPAGNEMENT PRÉCOCE DES PATIENTS POUR UN ACCÈS OU MAINTIEN DANS L'EMPLOI EN PHASE ACTIVE DE SOINS



L'EMPP permet aux patients hospitalisés ou en convalescence d'initier un parcours de formation dans le cadre de leur projet de retour à l'emploi.

Ces parcours participent à la lutte contre la fracture numérique. Ils permettent d'accompagner des patients béotiens en matière d'informatique et constituent un préalable intéressant pour une entrée sur un parcours de formation en bureautique.

Assurer la continuité de ces prises en charge c'est permettre aux personnes hospitalisées à Kerpape de pouvoir se mobiliser activement sur projet professionnel dès la phase de soins.

C'est la possibilité de favoriser le gain en compétence mais aussi de permettre à la personne de retrouver la confiance après une rupture de plusieurs mois voire de plusieurs années dans son parcours professionnel.

La généralisation des nouveaux moyens de communication et la dématérialisation massive des démarches courantes questionnent aujourd'hui la fracture numérique d'une autre manière. Longtemps centrée sur l'accès matériel aux TIC, elle s'est déplacée désormais sur les inégalités sociales liées aux usages en introduisant une nouvelle problématique que l'on nomme « illectronisme ».

La compétence numérique n'est pas innée et l'apprentissage de ces usages nécessitent des pré-requis. De fait, pour certaines personnes, l'autodidactie n'est pas envisageable et il est indispensable de les accompagner. L'illectronisme frappe les populations fragiles, souvent à faibles ressources, qui souffrent même parfois d'illettrisme ce qui rend encore plus complexe la compréhension d'une interface numérique.

Il est nécessaire de réfléchir à l'intégration de cette dimension sociale de l'accès au numérique dans les propositions à discuter avec les patients. De nombreuses démarches ou procédures sont d'ores et déjà dématérialisées ou en passe de l'être avec un caractère qui sera très prochainement obligatoire. La précocité de nos prises en charge doit permettre de lutter contre ces inégalités en proposant un accompagnement à la prise en main des outils de navigation, de recherches et de communication pour permettre aux patients de l'établissement de gagner en sérénité et prendre confiance dans l'usage quotidien d'un ordinateur.



POUR LES PATIENTS

- Préparer dès la phase active de soins, son projet de formation pour un accès / retour à l'emploi
- Être en capacité de communiquer par Internet et faire face à ses propres démarches en s'initiant à l'outil informatique et aux usages numériques.



POUR LES PROFESSIONNELS

- Support de mobilisation dans l'accompagnement du retour à l'emploi du patient
- Être assurés d'un certain niveau d'autonomie du patient face aux usages numériques dans un contexte de dématérialisation et rompre l'isolement social.



POUR LE CENTRE DE KERPAPE

- Innover en matière de réadaptation et insertion en proposant une prise en charge globale intégrant les nouveaux enjeux liés au développement massif des moyens de communication dans un contexte de dématérialisation.



L'objectif est de favoriser leur inclusion sociale par une utilisation autonome des usages numériques liés aux différentes démarches d'accès au logement, demande d'allocations ou simplement de maîtriser les outils de communication pour empêcher l'isolement.

L'EMPP est reconnu en tant qu'Espace Public Numérique (agrément Conseil Régional Bretagne).

L'article L.711.2 du Code de la Santé Publique pose le principe de la mission de Réinsertion des établissements de Soins de Suite et Réadaptation.

Dans le cadre de la prise en charge globale du patient, est intégré précocement, pendant la phase active de soins, tout le processus de réadaptation sociale et professionnelle.

- L'évaluation des situations de handicap constitue le préalable indispensable aux interventions visant la diminution des obstacles à l'insertion. Cette évaluation intègre également les aspects de vie personnelle et sociale ainsi que les facteurs environnementaux, spécifiques à chaque personne.

- Le centre de Kerpape contribue au réseau COMÈTE France, qui regroupe 56 établissements SSR, ayant un service d'insertion sociale et professionnelle précoce intégré au sein de sa structure.

Cette démarche s'inscrit dans un processus de prise en charge précoce, dont l'intérêt principal est de prévenir la démobilitation et la désinsertion professionnelles.

SOUTIEN PRÉVISIONNEL DU FONDS
20 419€



Témoignages des patients et soignants du Centre de Kerpape



L'espace de Mobilisation Professionnelle Précoce accueille les patients de Kerpape pour leur permettre d'accéder à un parcours de formation professionnelle dès la phase d'hospitalisation

L'objectif est de permettre aux patients de gagner en compétences numériques afin de travailler précocement leur projet de reprise ou de réorientation professionnelle.

Les patients font face à des situations de ruptures sur le plan socio-professionnel. Dans ce contexte, mon accompagnement en formation insiste sur la valorisation des compétences acquises par le patient stagiaire pour lui permettre de retrouver un capital confiance et l'estime de soi nécessaire à l'installation d'une dynamique de projet.

David Valy
Coordinateur EMPP / Centre de Kerpape



A mon arrivée à Kerpape dans le cadre de mon hospitalisation, j'étais en arrêt maladie de longue durée et je me sentais perdu sur le plan professionnel.

Mme Dupire, ma conseillère en réadaptation professionnelle, m'a proposé de rencontrer Mr Valy afin de pouvoir bénéficier d'un accompagnement en formation bureautique.

Grâce à l'acquisition de nouvelles compétences, j'ai pu reprendre confiance dans mes capacités de travail et d'apprentissage. Après cette première formation en bureautique, j'ai pu bénéficier d'une formation supplémentaire en PAO. Je continue de développer mes compétences.

Cette prise en charge me permet de me projeter avec sérénité, je me sens désormais capable de me positionner sur une entrée en BTS dans le cadre de ma réorientation professionnelle.

Audrey Barraud
Patiente du Centre de Kerpape

Nos nouveaux projets

+ PROJET KERPAPÉ SPORT



Depuis de nombreuses années, le centre de Kerpapé a développé, au-delà de sa mission première, une véritable expertise sur la thématique du sport.

La pratique du sport contribue à la rééducation mais également à la prévention santé secondaire pour les personnes en situations de handicap.

Le sport contribue également à modifier le regard sur le handicap, avec des athlètes de haut niveau et des performances sportives exceptionnelles dans les activités du centre de Kerpapé.

Cela se traduit par notamment par :

- la prise en charge des sportifs de haut niveau handisport mais également des amateurs
- la rééducation par le sport
- l'épanouissement personnel par le sport et la prévention santé
- la R&D au service du sport
- cette expertise a été rendue possible par l'implication personnelle des équipes du centre de Kerpapé en interne et à l'externe, au-delà de la simple mission contractuelle.

Ainsi, par l'entremise de nos professionnels, nous sommes aujourd'hui reconnus par :

- la Fédération Française Handisport
- le Comité d'Organisation des Jeux Paralympiques
- la Fédération Française d'Aviron
- la Fédération Française d'Athlétisme
- les clubs professionnels de handball, basket, rugby, football
- la Fédération Française de Football.

Afin de mieux structurer ses diverses implications, pour mettre en place une vraie dynamique Kerpapé Sport et répondre aux nombreuses opportunités qui sont ouvertes, notamment avec le prochain événement des jeux olympiques et paralympiques Paris 2024, le fonds de dotation soutient la mise en place de la structuration organisationnelle de Kerpapé Sport pendant 3 ans.



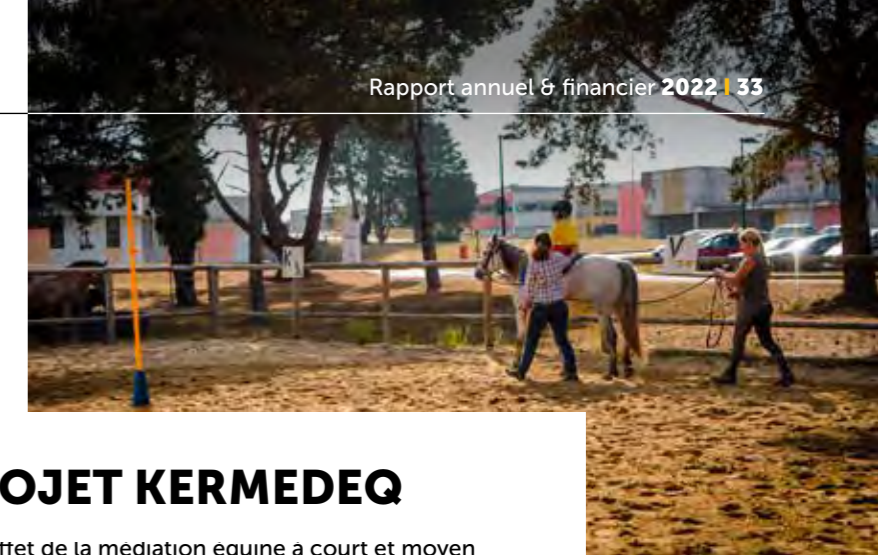
**SOUTIEN
PRÉVISIONNEL
DU FONDS
100 831€
/ 3 ANS**



En 2022

5

**NOUVEAUX
PROJETS**



+ PROJET KERMEDEQ

Mesurer l'effet de la médiation équine à court et moyen terme sur les patients en état de conscience minimale.

La médiation équine est pratiquée auprès des patients EVC EPR de l'unité dédiée du SSR de Keraliguen depuis plusieurs années sans qu'il y ait de niveau de preuve de l'intérêt de cette pratique dans cette population. Le projet KERMEDEQ permettrait de mesurer l'impact des séances de médiation par l'étude de données cliniques, comportementales et par un questionnaire auprès de l'entourage familial et professionnel.

Co-financement du projet d'étude clinique avec l'Université Rennes 1 en lien avec le Département Innovation Recherche (DIR) du centre de Kerpapé.



**SOUTIEN
PRÉVISIONNEL
DU FONDS
35 635€**



+ PROJET RÉALISATION D'UN GRAFF SUR LE MUR EXTÉRIEUR DU CLUB LOISIRS DU CENTRE DE KERPAPÉ

Améliorer le cadre de vie des patients, familles et professionnels, en les investissant dans le choix et la réalisation de l'aménagement extérieur du Club Loisirs.

Proposer un projet de construction collective autour de la réalisation d'un graff.

Favoriser l'implication des jeunes de pédiatrie dans un projet attractif qui leur donne envie d'investir le club loisirs.

Favoriser l'échange entre les acteurs du projet qui réunit à la fois les artistes autour de la découverte d'un art graphique qu'est le graff, mais aussi les patients, les professionnels et les familles.

Accentuer l'esprit « détente » du Club Loisirs en réalisant un graff qui s'inspirera de ce que les utilisateurs du lieu recherchent en terme d'ambiance et d'envie d'évasion.



**SOUTIEN
PRÉVISIONNEL
DU FONDS
18 576€**



+ PROJET RETROUVE REPRISE DE LA CONDUITE CHEZ DES PATIENTS AVC

En France, il n'existe pas de données publiées sur le taux de reprise de la conduite parmi les patients AVC qui réalisent une évaluation de l'aptitude à la conduite. Les caractéristiques démographiques, cognitives et cliniques de ces patients ainsi que leur devenir à long terme restent également méconnus.

Cette étude comprend deux volets :

- Étude rétrospective multicentrique des patients AVC ayant bénéficié d'une évaluation pluridisciplinaire de leurs capacités de conduite avec mise en situation sur route au CMRRF de Kerpape et à l'Hôpital Henri Gabriel au cours de l'année 2019.
- Étude prospective multicentrique de leur devenir à 3 ans.

Ce projet s'inscrit dans le cadre du partenariat avec l'université Gustave Eiffel initié lors du projet AUTOCAM AVC qui a déjà fait l'objet d'un financement par le Fonds de dotation Kerpape (projet en cours).



SOUTIEN PRÉVISIONNEL DU FONDS
18 375€

m.b.a
MUTUELLE



Co-financements

Ce projet bénéficie également du soutien de la Direction Sécurité Routière, et de l'Université Gustave Eiffel, promoteurs de l'étude.

 **GOUVERNEMENT**
SÉCURITÉ ROUTIÈRE VIVRE ENSEMBLE

141 964€

 **Université Gustave Eiffel**

191 313€



+ ACQUISITION DE MATÉRIEL DE RÉENTRAÎNEMENT À L'EFFORT POUR LES PLATEAUX DE RÉÉDUCATION


SOUTIEN PRÉVISIONNEL DU FONDS
38 991€

L'utilité des programmes de réentraînement à l'effort (REE) chez les patients atteints d'une pathologie est particulièrement établie, avec pour effets de réduire la dyspnée, d'augmenter les performances aux efforts d'endurance, d'améliorer le bien-être subjectif au travers de mesures de qualité de vie liée à la santé.

Dès 1993, L'OMS précisait que « La réadaptation cardiovasculaire est l'ensemble des activités nécessaires pour influencer favorablement le processus évolutif de la maladie, ainsi que pour assurer aux patients la meilleure condition physique, mentale et sociale possible, afin qu'ils puissent par leurs propres efforts, préserver ou reprendre une place aussi normale que possible dans la vie de la communauté ».



POUR LES PATIENTS :

- Une réponse adaptée à leurs besoins (de réadaptation, de rééducation et préparation au retour à l'emploi)
- Une possibilité de débiter tôt le réentraînement par du matériel adapté aux patients ayant des troubles du tonus
- Une amélioration de leur endurance
- Une amélioration de la qualité de vie
- Une reprise de confiance en soi lors de la pratique d'activités physiques



POUR LES PROFESSIONNELS :

- Une palette d'outils plus large à proposer aux patients



POUR LE CENTRE DE KERPAPE

- Le maintien du niveau d'excellence de ses équipements.

Projets en cours de financement

+ EXPÉRIMENTATION PARCOURS DE SOINS AIDANT / AIDÉS

Le 23/10/2019, Mme Sophie CLUZEL, secrétaire d'État chargée des Personnes handicapées dans le gouvernement d'Édouard PHILIPPE sous la présidence d'Emmanuel MACRON, annonçait les 17 mesures gouvernementales du « plan de mobilisation et de soutien » aux aidants familiaux en faveur d'une aide au répit et de l'indemnisation des aidants ayant dû interrompre, réduire, modifier leur activité professionnelle.

La politique publique du gouvernement actuel témoigne bien de la préoccupation d'une partie grandissante de la population (8 à 11 millions) en reconnaissant le statut particulier des aidants familiaux (parents, enfants, conjoint), avec notamment le constat de l'association française des aidants d'une part non négligeable (environ 500 000) de jeunes aidants qui, par amour, obligation, sacrifient une partie de leur vie professionnelle, personnelle, familiale, sociale.

- 48% des aidants déclarent avoir des problèmes de santé qu'ils n'avaient pas avant d'être aidant.
- 50% des aidants ne parlent pas de leurs difficultés avec les professionnels de santé.

Aidant(e) : « Personne qui vient en aide, de manière régulière et fréquente, à titre non professionnel, pour accomplir tout ou partie des actes des activités de la vie quotidienne d'une personne en perte d'autonomie, du fait de l'âge, de la maladie ou d'un handicap ».

Le centre de Kerpape a toujours eu pour mission d'accompagner les patients hospitalisés et leurs proches.

Ce projet a deux objectifs :

- L'expérimentation d'un parcours de soins personnalisé aidés/aidants sur 3 ans.
- La création d'une maison des aidants/accueil familles sur le site du centre de Kerpape.



SOUTIEN CRÉATION DU LIEU
400 000€

 **GMF**
 **carac**
 **LA MUTUELLE générale**
ON VA BIEN ENSEMBLE

SOUTIEN EXPÉRIMENTATION PARCOURS
25 000€ / 2 ANS

 **AG2R LA MONDIALE**

Population : adultes en situation de handicap physique et/ou cognitif d'origine neurologique et de leur proche aidant.

Modalités : repérage de la souffrance physique et/ou psychique par l'Equipe Mobile MPR* ou le service accompagnement du SRISP**.

Objectif primaire : prévention des risques pour la santé des aidants familiaux et des aidés en situation de handicap physique et/ou cognitif en modifiant les modes d'interaction (relationnels, corporels, fonctionnels...).

Objectif secondaire : prévenir les risques de maltraitance/prévenir les risques d'épuisement.

Proposition de soins personnalisés et différenciés à l'aidant et à l'aidé, en hôpital de jour avec hébergement sur le domaine de Kerpape.

Accompagnement au changement par l'Equipe Mobile MPR suite au séjour avec évaluations du « être Ensemble autrement et mieux pour chacun » et réajustements sur les 9 mois suivants le séjour.

*Equipe mobile MPR (EM-MPR) créée en 2012 pour mener des actions pluridisciplinaires à domicile dans les situations complexes de handicap

**SRISP (Service de Réadaptation et d'Insertion Socio-Professionnelle) avec accompagnement social à la sortie d'un séjour de soin sur Kerpape et suivi jusque un an après la sortie

2020/2021

- Enquête de besoins des aidants
- Étude du modèle économique
- Revue de littérature sur le sujet

2022

- Lancement expérimentation du parcours de soins aidants/aidés
- Réflexion sur modalités d'accueil des aidants pendant leur séjour

2022/2024

- Évaluation des parcours de soins aidants/aidés et modélisation d'une offre de soins en Soins de suite et réadaptation spécialisés
- Création lieu hébergement des aidants/familles.

Projets en cours de financement

#ZOOM SUR

L'aide à la structuration et au développement de l'innovation au centre de Kerpape

+ FINANCEMENT LABORATOIRE D'ASSISTANCES TECHNOLOGIQUES

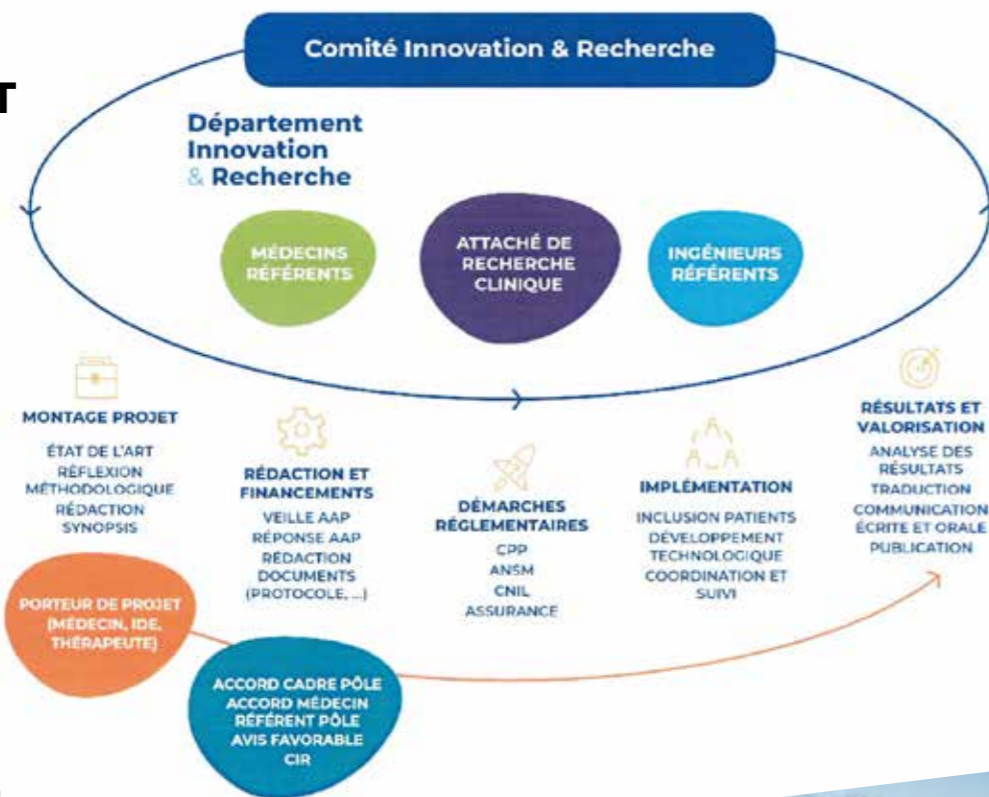
Pour assurer une veille sur l'innovation et la recherche et participer aux différents projets de recherche à Kerpape.

SOUTIEN
DU FONDS
30 000€

+ FINANCEMENT DU DÉPARTEMENT INNOVATION RECHERCHE

Pour garantir la pérennité de l'innovation et la recherche à Kerpape.

SOUTIEN
DU FONDS
60 000€



Témoignages

des patients et soignants du Centre de Kerpape

« Le fonds de dotation Kerpape, accompagné par ses mécènes, soutient le Département Innovation Recherche (DIR) de Kerpape depuis ses débuts et à chaque étape de son développement. Ainsi, des ressources humaines nécessaires à son fonctionnement sont financées par le Fonds de dotation Kerpape (temps ARC, médecins).

De plus, le Fonds de dotation Kerpape permet l'évolution du Département Innovation Recherche en soutenant une thèse de science et en participant à l'inclusion de paramédicaux chercheurs.

Au quotidien, les projets de recherches portés par les professionnels du centre de Kerpape et le DIR bénéficient de l'expertise du comité scientifique du Fonds de dotation Kerpape.

Le soutien financier du fonds rend possible le maintien et la production d'une recherche de qualité dans le champ du handicap. Tous les secteurs de la Médecine Physique et de Réadaptation en bénéficient : reprise de la conduite post Accident Vasculaire Cérébral, évaluation de l'intégration d'un exosquelette de marche, hypnose, douleur chronique membre supérieur, médiation équine chez les sujets en niveau de conscience minimale.

Toute l'équipe du DIR du centre de Kerpape tient à remercier le fonds de dotation, sa responsable, son conseil d'administration, son comité scientifique et tous les mécènes qui permettent d'ouvrir le champ des possibles.»

Docteur STEPHANIE LEPLAIDEUR

Médecin MPR centre de Kerpape- Département Innovation Recherche du centre de Kerpape



Depuis 2018, le Département Innovation Recherche (DIR) accompagne des innovations médicales, technologiques et organisationnelles.

NOS MISSIONS

- Coordination de la mise en œuvre de la politique de recherche et d'innovation définie au sein du comité innovation et recherche.
- Accompagnement des porteurs et acteurs des projets de recherche en assurant un soutien méthodologique aux équipes pour le montage, le suivi et la mise en œuvre des projets.
- Animation de la dynamique d'innovation et de recherche au sein du CMRRF de Kerpape.
- Gestion administrative, juridique et financière des projets.
- Veille scientifique dans les domaines cliniques, technologiques et réglementaires.

Quelques projets en cours...

AU DÉPARTEMENT INNOVATION RECHERCHE

- **SAMSED** Impact de l'appareillage du syndrome d'apnée du sommeil sur la dilatación du sommeil chez les patients blessés médullaires
- **EPIC-PRP** Identification des patients répondeurs aux injections de PRP dans les épicondylites latérales de coude
- **KERMEDEQ** Effets de la médiation équine auprès de patients en état de conscience minimale
- **RETROUVE** Reprise de la conduite et conscience des troubles chez des patients AVC
- **GASPARD-SCI** Évaluation de la sécurité dans la prévention cutanée en situation de vie réelle avec un dispositif connecté après une lésion de la moelle épinière
- **AUTON'HOME** Opportunité d'intégrer une solution de E-REEDUCATION dans le parcours de prise en charge d'une personne atteinte de troubles cognitifs et moteurs membre supérieur
- **PADIS** Efficacité antalgique de l'hypnose et de la réalité virtuelle lors de soins douloureux répétés: étude contrôlée, randomisée, en cross-over, ouverte, multicentrique
- **ATALANTE TETRA** Évaluation de la performance de marche et de la sécurité de l'exosquelette auto-équilibré Atalante chez le patient porteur d'une tétraplégie complète
- **Expérimentation ANSM** Usage du cannabis médical auprès du Conseil National Professionnel de Médecine Physique et de Réadaptation (CNP - MPR) pour l'indication «spasticité douloureuse des autres pathologies du système nerveux central»
- **LARAQS** Création d'un programme d'autorééducation centré sur le membre supérieur pour les personnes AVC qui pourra prendre la forme d'un livret et son évaluation
- **KERMED-HOME** L'impact de la formalisation de l'accompagnement par l'évaluation en ergothérapie des séjours thérapeutiques précoces et récurrents à domicile des blessés médullaires complet en phase subaiguë sur leur sentiment d'auto-efficacité : étude pilote interventionnelle, contrôlée, randomisée
- **VECODON** Efficacité du port de vêtement compressif dans la prise en charge des douleurs neuropathiques dans le cadre de SDRC du membre supérieur
- **AUTOCAM-AVC** Favoriser la prise de conscience des capacités de conduite de patients post-AVC : Intérêt des caméras embarquées et des questionnaires d'auto-évaluation lors d'une mise en situation de conduite
- **ETP escarres** Une action d'éducation thérapeutique dans la prise en charge initiale des patients blessés médullaires
- **EPATAT** Enfance, Polyhandicap et Accès aux soins palliatifs pédiatriques : un modèle interventionnel
- **INSPIRE** Évaluation de l'utilisation de l'exosquelette Atalante chez les patients présentant une hémiplegie due à un Accident Vasculaire cérébral
- **ROBOK-2** Rééducation de l'équilibre et de la marche par un robot mobile interactif après Accident Vasculaire Cérébral (AVC)



AU LABORATOIRE D'ASSISTANCES TECHNOLOGIQUES

- **REHAB-LAB CNSA [2019-2022]** Plateforme de partage pour structurer une communauté de pratiques autour de l'impression 3D et favoriser la participation des personnes en situation de handicap dans la création d'aides technique
- **AAC4ALL** - Développement d'une plateforme modulaire ouverte pour l'évaluation des systèmes d'aide à la communication. Implication de Kerpape sur un WP de développement proche des besoins
- **EqlAAT - Expérimenter des Équipes Locales d'Accompagnement sur les Aides Techniques [2021 - 2023]** Expérimentation autour de l'accompagnement des personnes en matière d'aides techniques
- **AACTA - Augmentative and Alternative Communication et Technologies d'Assistance [2022 - 2024]** Mise en place d'«Équipe & Moi en CAA» pour faciliter l'accessibilité à la CAA, tant pour les professionnels que pour les personnes concernées
- **Capteurs innovants pour la prévention des escarres [2021 - 2024]** Co-développement de capteurs innovants capables de mesurer plusieurs grandeurs physiques pour la prévention des escarres
- **Déploiement d'un service dédié aux aides techniques électroniques et informatiques pour assurer une continuité de parcours [2022 - 2024]** Mise en place d'un modèle de services dédié aux assistances technologiques, accessible aux professionnels de santé du territoire lorientais
- **Filière carbone et fabrication additive composites pour le Handicap [2021 - 2023]** Développement d'une filière fabrication additive composites spécialisée dans le domaine du Handicap
- **Mesure et Analyse des Activités de Vie Quotidienne (AVQ) [2021 - 2023]** Développer et déployer un système de mesure et d'analyse non intrusif basé sur l'exploitation de données issues des technologies domotiques et des équipements multimédia permettant d'améliorer la qualité de service rendu par l'habitat
- **Maison intelligente via réalité augmentée / virtuelle [2021 - 2024]** Permettre aux personnes en situation de handicap de garder un niveau d'autonomie suffisant pour rester dans leur environnement domestique grâce à la domotique et à une interface adaptée connectée
- **Diplôme Universitaire «Impression 3D, Santé & Handicap» [2020 - 2023]** Accompagner l'évolution des pratiques professionnelles des acteurs de la santé et du handicap en France.

Projets en cours de financement

#ZOOM SUR Le projet Sexualité et Handicap



+ SEXUALITÉ ET HANDICAP

Développer une offre de service pour les patients du C.M.R.R.F. de Kerpape et les personnes en situation de handicap.

- Proposer des consultations individuelles
- Créer des programmes d'Education Thérapeutique autour de la sexologie
- Former les professionnels et les proches
- Informer - Sensibiliser - Expérimenter



**SOUTIEN
DU FONDS**
144 000€
/ 2 ANS



ACTIONS RÉALISÉES DEPUIS LE SOUTIEN DU FONDS

- CONSTITUTION D'UN GROUPE SEXO : 12 référents + 2 pilotes, pluri-professionnel et inter-pôle (adultes / enfants) avec mise en place d'un espace de stockage teams commun et veille documentaire.
- FORMATIONS RÉALISÉES :
 - 5 jours sur le thème de la sexologie pour tous les membres
 - Violences sexuelles en lien avec UMJ GHBS pour tous les membres
 - Participation de 3 professionnels au congrès de Santé Sexuelle (Montpellier) et restitution au reste du groupe
 - Acquisition de documentation
 - Programmation pour février 2023 d'une formation ETP de 3 jours avec l'IREPS Bretagne.
- Systématisation d'une réunion mensuelle du groupe (2H) pour formations, échanges sur les situations, réflexions sur les actions à mener...
- Présentations du groupe et du projet à tous les professionnels de Kerpape sous la forme de topo par service permettant :
 - Visibilité et identification des référents.
 - Facilitation du dialogue avec les patients autour de la thématique.
- Poursuite des consultations régulières (médicales, médico-techniques, psycho, ergo...).
- Participation au Centre Ressource Régional VIASP.
- Organisation d'une soirée projection (mars 2022) suivie d'un débat (patients et professionnels).

#FORMATION



... ET APRÈS ?

- Formation ETP en février 2023 pour accompagner la mise en place d'atelier autour de Sexualité et Handicap pour les différentes pathologies accueillies à Kerpape.
- Réflexion sur l'élaboration d'une Charte / mesures d'accessibilité à la Santé Sexuelle au sein de l'établissement.
- Poursuite des réunions mensuelles.
- Organisation de conférences / soirées à thème.

#NOUVELLES TECHNOLOGIES

- + Promouvoir les nouvelles technologies au service du soin et de l'autonomie



+ BANQUE DE MATÉRIEL

Création d'une banque de matériels de suppléance pour les membres Supérieurs soutien.



**SOUTIEN
DU FONDS**
169 306€



+ ROBOTK-2

Pour une reprise de la marche par un Robot mobile interactif de rééducation après Accident Vasculaire Cérébral (AVC).



**SOUTIEN
DU FONDS**
37 716€



- + #RECHERCHE
Soutenir la recherche médicale de Médecine Physique et de Réadaptation



+ PROJET ATALANTE/ EXOSQUELETTE WANDERCRAFT

Pour développer un exosquelette de marche de dernière génération ne nécessitant pas l'usage de cannes.



**SOUTIEN
DU FONDS**
34 250€



+ FINANCEMENT UTILISATION HYPNOSE

Pour contribuer à la gestion de la douleur et apprendre aux patients à utiliser leurs propres ressources.



**SOUTIEN
DU FONDS**
33 000€



+ PROJET VECODON

Étude sur l'intérêt du port de compressif dans la prise en charge des douleurs neurologiques du membre supérieur.



**SOUTIEN
DU FONDS**
3 978€



Projets en cours de financement

#INCLUSION

+ Agir pour l'inclusion sociale et professionnelle des personnes en situations de handicap

+ ROBOTLINK-E

Pour évaluer l'utilité, l'utilisabilité et l'acceptabilité sociale de la télé-présence robotisée par le patient et son entourage.



SOUTIEN DU FONDS
5 000€



+ COOPÉRATIONS INTERNATIONALES

Pour contribuer au développement sanitaire et social de pays étranger, grâce à l'expertise des équipes pluridisciplinaires de Kerpape.

Vous voulez en savoir plus sur nos actions à l'international ? Pour lire notre plaquette, scannez-moi !



SOUTIEN DU FONDS
15 000€
/ 3 ANS



+ MÉDIATION ANIMALE

Pour travailler auprès d'enfants sans parole verbale ou/et avec troubles du comportement grâce à un médiateur : le chien.

SOUTIEN DU FONDS
5 600€



SOUTIEN DU FONDS
22 500€
/ 3 ANS



+ ATELIERS MUSICAUX

Mise en place d'ateliers musicaux créés et animés par un ancien patient.

+ PROJET AUTO-ÉCOLE



SOUTIEN DU FONDS
60 000€
/ 3 ANS



+ Participer à la création d'espaces de soins et de vie conviviaux pour les patients et leur famille

#MIEUX VIVRE

ACTION POST-COVID



SOUTIEN DU FONDS
83 000€



+ AMÉLIORATION DE LA COUVERTURE WIFI DANS LES CHAMBRES DE PATIENTS SITUÉS EN UNITÉS DE SOINS

+ HÉBERGEMENT FAMILLES / AIDANTS

La création d'une maison des aidants/accueil familles sur le site du Centre de Kerpape.



SOUTIEN DU FONDS

400 000€



ENGAGEMENT : 210 000€ / 3ANS



ENGAGEMENT : 150 000€ / 3ANS



ENGAGEMENT : 60 000€ / 3ANS

+ CHAMBRES DOMOTISÉES



SOUTIEN DU FONDS
150 000€



Nos projets finalisés

#RECHERCHE

+ Soutenir la recherche médicale de Médecine Physique et de Réadaptation

+ PROJET VIBR MRI

Financement de la thèse de neuro-sciences du docteur Stéphanie Challos Le Plaideur sur la rééducation post AVC et les troubles de l'équilibre.

SOUTIEN DU FONDS : 39 660€ ❤️

+ EMG VIDÉO

Analyse du mouvement.

SOUTIEN DU FONDS : 89 046€ ❤️

+ Promouvoir les nouvelles technologies au service du soin et de l'autonomie

#NOUVELLES TECHNOLOGIES

+ ACQUISITION ALTER G

Pour favoriser une rééducation précoce à la reprise de la marche.



SOUTIEN DU FONDS : 45 000€ ❤️

+ STAGE INTENSIF DE RÉÉDUCATION DU MEMBRE SUPÉRIEUR ORIENTÉE VERS UN BUT EN CONTRAINTE INDUITE, EN RÉÉDUCATION PÉDIATRIQUE

Évaluation de l'impact des stages pour améliorer nos séjours de rééducation intensive.

SOUTIEN DU FONDS : 15 361€ ❤️

+ SOUTIEN UTILISATION IMPRESSION 3D /REHAB LAB

Création d'un espace innovation/développement en impression 3D au sein de l'établissement.

SOUTIEN DU FONDS : 143 414€ ❤️

Co-financé par la Fondation Michelin



+ ACQUISITION DE MATÉRIEL DE RÉÉDUCATION INNOVANT

Financement de matériel innovant pour rééducation de l'enfant hospitalisé au centre de Kerpape, avec dispositif contribuant à diversifier les outils et augmenter l'intérêt de la participation.

SOUTIEN DU FONDS : 169 165€ ❤️

#INCLUSION

+ Agir pour l'inclusion sociale et professionnelle des personnes en situations de handicap

+ SOUTIEN AIDANTS/ MISE EN PLACE CONSULTATION HANDICAP ET FAMILLE



Une proposition de rencontre de la famille, du proche blessé et de l'institution par un binôme de professionnels de l'établissement.

SOUTIEN DU FONDS : 27 486€ ❤️

Co-financé par



+ MISE A DISPOSITION ET ESSAI D'UN MODULE HABITAT ADAPTÉ PMR / HANDILOGE

SOUTIEN DU FONDS : 13 094€ ❤️

+ PROTOCOLE EFE

Recherche sur l'évaluation des fonctions exécutives des enfants en comparaison à leur tranche d'âge

SOUTIEN DU FONDS : 39 000€ ❤️

+ Participer à la création d'espaces de soins et de vie conviviaux pour les patients et leur famille

#MIEUX VIVRE

+ RÉNOVATION DU CLUB LOISIRS POUR LES PATIENTS ET FAMILLES

(Espace de vie convivial en dehors des soins).



SOUTIEN DU FONDS : 370 000€ ❤️

dont :



+ PRÉVENTION DES TMS EN MILIEU HOSPITALIER

Acquisition rails dans unité hospitalisation pour prévention Troubles Musculosquelettique (TMS).

6. NOS AMBITIONS À L'HORIZON 2030

L'ancrage territorial et l'image positive des programmes de soins et d'accompagnement au centre de Kerpape renforcent nos convictions sur ces partenariats avec le monde économique, enjeu majeur de la réussite de notre projet, avec des valeurs partagées et de solidarité.

L'année 2022 a été marquée par une reprise progressive de l'activité après la crise sanitaire COVID 19 de 2020 et 2021. Elle a laissé place cependant à un contexte économique de reprise incertain pour certaines entreprises, avec un impact toujours d'actualité de la guerre en Ukraine et du coût des dépenses énergie pour tous.

Nous avons cependant comme objectifs permanents de solliciter les entreprises du territoire pour faire connaître l'innovation à Kerpape et contribuer aussi à un changement de regard sur le handicap.

Nous proposons également aux entreprises mécènes des contreparties avec des actions de sensibilisation au handicap dans leur entreprise ou au centre de Kerpape autour de la prévention en santé et conséquences du risque routier ou de l'accident du travail.

Beaucoup de sujets traités au centre de kerpape intéressent les dirigeants d'entreprises, que ce soit sur les questions de l'accès ou le maintien dans l'emploi des personnes reconnues travailleurs handicapés, du droit dans le champ du handicap mais aussi lors de recherche et développement au sein de l'entreprise sur des dispositifs, produits, sur lesquels les équipes du centre de Kerpape ont une grande expertise.

Nous souhaitons aussi renforcer le rôle du comité scientifique qui réunit des experts de renommée nationale dans tous les domaines de la recherche, que ce soit en médecine Physique et de réadaptation, chirurgie, robotique et Sciences humaines et sociales. Il est sollicité pour éclairer le conseil d'administration sur la pertinence scientifique des projets à financer et sur les thématiques de recherche et d'innovation à prioriser.

Il sera également sollicité pour la mise en place d'indicateurs de suivis des projets retenus par le fonds de dotation.

Nous souhaitons également développer d'autres formes de mécénat pour certains des projets soutenus ou à venir afin d'enrichir les travaux des équipes de recherche.

Nous nous engageons auprès de nos mécènes et donateurs, et ce depuis la création du fonds en 2016, à ne dépenser que 8% de frais de gestion sur le montant de la levée de fonds annuelle.

Les actions de mécénat telles que « l'arrondi » sont également à investir que ce soit sur des actions ponctuelles avec des entreprises de la grande distribution que d'actions Ressources humaines / RSE sur « l'arrondi de salaire » d'entreprises souhaitant s'engager à nos côtés. Souvent réservées à de grandes causes nationales, nous n'avons pas encore à ce jour réalisé de partenariat de ce type.



Le fonds de dotation Kerpape est adhérent au centre français des fonds et fondations et participe aux travaux menés par le CFF, tant sur la question des fondations et territoires, que des coopérations internationales et du plaidoyer auprès des pouvoirs publics pour promouvoir la philanthropie à la française.

Le fonds de dotation Kerpape a témoigné de sa genèse et ses actions dans le cadre du panorama des fondations et fonds de dotation, créés par des entreprises, panorama édité par EY, Les Entreprises pour la Cité et le Centre français des Fonds et Fondations. Ce panorama permet d'analyser les grandes tendances qui ont marqué le mécénat d'entreprise et d'esquisser celles qui pourraient influencer les années à venir. L'enquête quantitative s'appuie sur une analyse réalisée entre février et avril 2022, auprès d'un panel de 177 structures philanthropiques créées par des entreprises en France : <https://www.centre-francais-fondations.org/publication-du-panorama-des-fondations-et-fonds-de-dotation-crees-par-des-entreprises-mecenes/>

Des actions en région devraient se mettre en place dès 2023, sous l'initiative du CFF pour permettre un échange entre fonds et fondations de Bretagne, toutes causes confondues, et partager la connaissance des actions de ces acteurs de l'économie sociale et solidaire, que ce soit dans le domaine de la santé, de l'action sociale, culturelle et sportive ou de l'accès à l'emploi.

Le fonds de dotation Kerpape est référent bénévole du CFF pour la région Bretagne depuis début 2022.

Le fonds de dotation est également membre du réseau Marque Bretagne et partage les objectifs de promotion et rayonnement de la Bretagne, au travers notamment des projets dans le champ du handicap et de la santé.

Nos objectifs s'inscrivent dans des valeurs partagées avec nos mécènes et donateurs, dans le partage de notre charte éthique, pour contribuer à une société plus inclusive

En soutenant le Centre de Kerpape, vous contribuez à la performance de ce centre en Bretagne, mais vous participez également à améliorer ses actions partout en France grâce à sa politique de rayonnement.

Rejoignez-nous !

Pour contribuer aux financements de projets innovants au service des personnes en situations de handicap pour une société plus inclusive par l'accès aux soins d'excellence et l'accompagnement vers une vie sociale et professionnelle de toutes et de tous.



7. LE CENTRE MUTUALISTE DE KERPAPPE

L'histoire de Kerpappe

DÉBUT DU 20E SIÈCLE

Suite à un congrès de la Mutualité Française à Lorient concernant l'épidémie de tuberculose sur le territoire français, **les mutualistes décident de construire un préventorium dans le pays de Lorient.** Le site de Kerpappe est choisi du fait de ses vertus curatives marines.

19 DÉCEMBRE 1959

Suite à la diminution rapide des cas de tuberculose, la Commission Administrative valide le **projet de reconversion du Sanatorium en Centre de Rééducation.**

1973

Création du service de suite dédié à l'accompagnement de la préparation à la sortie et de l'insertion socio-professionnelle (aujourd'hui le Service de Réadaptation et Insertion Sociale et Professionnelle) et d'une auto-école intégrée dans l'établissement.

1975-1977

Agrandissement des ateliers d'orthopédie et création d'un ensemble paramédical. Reconstruction du bâtiment d'hospitalisation avec l'intégration d'un bloc opératoire, d'une pharmacie et de cinq salles de classe.

1988

Inauguration de PREMUTAM dont la mission est de permettre à des personnes âgées et/ou handicapées un retour à domicile après hospitalisation, ou un maintien en améliorant leur autonomie de vie quotidienne. PREMUTAM dispose d'un simulateur de logement, afin de travailler avec le patient sur des modifications architecturales précises, personnalisées, avant d'effectuer des travaux à domicile pour organiser sa sortie de l'établissement.

2010

Création d'appartements de transition domotisés et partenariat avec la CAPEB, afin de former les artisans aux différents aménagements de l'habitat et de leur permettre d'avoir une meilleure compréhension des pathologies et des droits des personnes en situation de handicap (Appartements Tremplins).

2012

Le Centre de Kerpappe est reconnu comme Centre Expert par le CNR Santé (aujourd'hui dénommé France Silver Economie).

2016

Le Conseil d'Administration de la Mutualité Française Finistère-Morbihan vote la création d'un Fonds de Dotation, afin de renforcer l'innovation et la recherche à Kerpappe.

2020

Participation au projet HIT/Lorient agglomération «Handicap Innovation Territoire», projet sélectionné dans le cadre de l'appel à projets national Territoires d'Innovation.

DÉBUT DES ANNÉES 20

Le **Sanatorium de Kerpappe** jouit d'une certaine notoriété, grâce aux traitements appliqués à ses patients.

1942

Les bombardements allemands sur la base maritime de Lorient et leur occupation aux alentours rendent la situation au Sanatorium de Kerpappe difficile. En août cette même année, **l'établissement déménage à Lamotte-Beuvron dans le Loir-et-Cher.** Les patients réintégreront le site de Kerpappe à la fin de la guerre.

1960

Un plan de travaux est proposé et prévoit la construction d'un pavillon hospitalier pour enfant et des locaux scolaires. Ce plan de travaux comprend également la construction d'un Centre de Rééducation équipé principalement d'une piscine d'eau de mer chauffée, d'un gymnase, de salles de kinésithérapie, d'ergothérapie, de radiologie...

1978

Disparition du bloc chirurgical.

1981

Création du **laboratoire électronique intégré** avec l'embauche de 2 ingénieurs. Contribution à la création de la conduite mini-manche avec les Société KEMPF.

1992

Adhésion à l'association Comète Grand Ouest, aujourd'hui dénommée Comète France.

2000

Mise en place de la **première plateforme d'accès à la formation à distance intégrée dans un centre de rééducation**, en partenariat avec le Conseil Régional de Bretagne (dispositif EMPP : Espace de Mobilisation Professionnelle Précoce).

2010-2015

Construction d'un **nouveau plateau de rééducation pédiatrique**, à proximité des services d'hospitalisation.

2012-2013

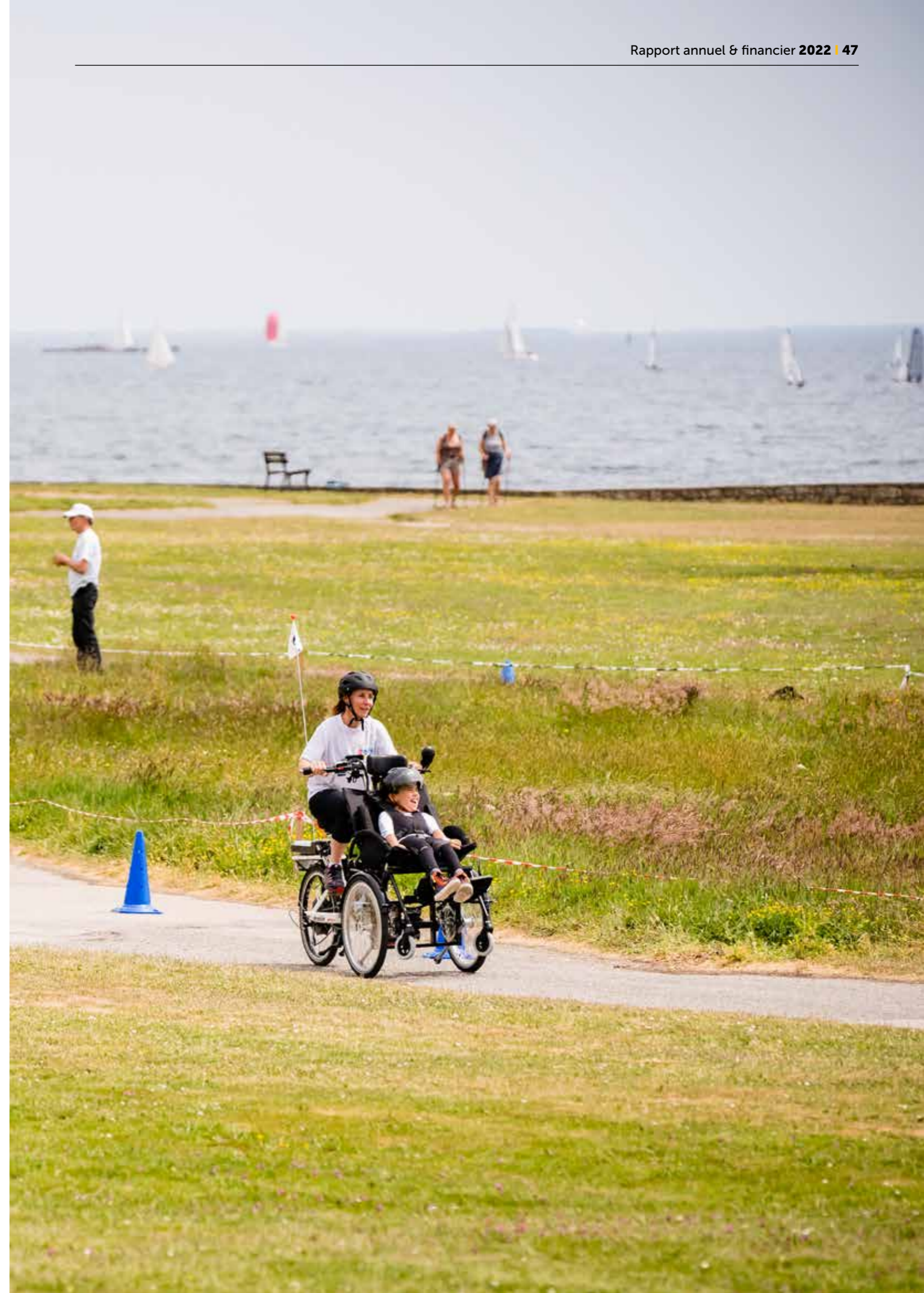
Création de la première Equipe Mobile de Médecine Physique et de Réadaptation sur le territoire de santé.

2017-2019

Le Centre de Kerpappe co-pilote, avec Lorient Agglomération, la rédaction du projet HIT, «Handicap Innovation Territoire», dans le cadre de l'appel à manifestations d'intérêt «Territoires d'innovation de grande ambition». **Création du Département Innovation Recherche** au centre de Kerpappe.

2021

Création du **CoWork'HIT SCIC: centre d'innovation, d'expertise et de moyen.** Sa mission principale est d'accompagner les entreprises, établissements de santé et médico-sociaux, associations et autres acteurs de l'innovation et du handicap.



L'innovation à Kerpape

ÉTABLISSEMENT DE SSR SPÉCIALISÉ, GÉRÉ PAR VYV3 BRETAGNE

RECONNU AU NIVEAU NATIONAL

- Sollicitations pour participer à des projets de recherche-innovation (ANR, FUI, projet Européens...)
- Labellisé en 2012 Centre Expert auprès du CNR-Santé (Centre National de Référence Santé à domicile et Autonomie) sur la thématique des technologies pour l'autonomie, comprenant notamment le maintien à domicile et la domotique.
- Participation avec Vyv3 Bretagne à la mise en place du CoWork'HIT sur site Kerpape (2021) centre unique d'innovation, d'expertises et de moyens. Sa mission principale est d'accompagner les acteurs de l'innovation et du handicap, participant ainsi au développement d'une filière encore peu structurée en France.

INTÉGRÉ DANS DES RÉSEAUX

• Réseaux Cliniques :

Approche Comète France, réseau NeuroBretagne.

• Réseaux de laboratoires universitaires de recherche :

IFRATH (Institut Fédératif de Recherche sur les Aides Techniques pour personnes Handicapées), Lab-Sticc (Laboratoire en sciences et techniques de l'information, de la communication et de la connaissance), laboratoires de recherche Bretons, projets multidisciplinaires HAAL (Human Ambient Assisted Living) orientés vers l'aide à la personne. (UBS, UBO, Télécom Bretagne, ENIB, ENSIB).

laboratoire électronique de Kerpape est membre associé au Lab-STICC (UMR 6285 CNRS) à travers HAAL.

Implication dans des comités scientifiques :

SOFMER (Société Française de Médecine Physique et de Réadaptation), SIFUD PP (Société Interdisciplinaire Francophone d'Urodynamique et de Pelvi Périnéologie), SFERE

Intégré dans des collaborations : Centre de référence Maladies Rares Spina Bifida.

QUELQUES RÉALISATIONS

- Conduite automobile par minimanche
- Robotique ou télémanipulation automatique: programmes Master, EpiRaid, Manus, Sprint immediate
- Synthèses de parole : Mutavox, KeCom
- Domotique : Quatra
- Téléphone main libre (Smartix)
- Catamaran Delta
- Aide technique «Nénuphar»
- Mise en place en expérimentation avec ARS Bretagne première équipe mobile de MPR en France
- Mise en place d'un «espace de mobilisation professionnelle précoce» pour un accès à la formation pendant la phase active de soins en partenariat avec conseil régional de Bretagne (téléformation à distance).
- Life Companion



8. REVUE DE PRESSE

NOUVELLE ANNÉE, NOUVELLES ACTIONS DU FONDS DE DOTATION KERPAPÉ
www.carenews.com
 21 JANVIER 2022



À VOS INSCRIPTIONS POUR LA 3^{ème} ÉDITION DES DÉFIS DE KERPAPÉ. Sur le site du CENTRE DE KERPAPÉ, face à la mer LE SAMEDI 14 MAI 2022. Faites partir des 45 équipes constituées de personnes valides (adultes et/ou enfants) et de personnes en situation de handicap et choisissez natation - vélo et course à pied.

PLOEMEUR. UN MÉCÈNE DE PLUS POUR LE FONDS DE DOTATION DE KERPAPÉ
www.ouest-france.fr
 20 FÉVRIER 2022



Partenaire de longue date, le Crédit mutuel de Bretagne renforce son engagement aux côtés de Kerpapé en participant au Fonds de dotation, « en parfaite cohérence avec ses orientations sociales. La banque mutualiste partage et soutient les objectifs du Fonds, et notamment la volonté d'agir pour l'inclusion sociale et professionnelle des personnes en situation de handicap et la promotion des nouvelles technologies au service du soin et de l'autonomie ».

Vendredi 18 février 2022, Eric Richard (président du Fonds de dotation de Kerpapé) et Philippe Roussel (directeur général du CMB), ont ainsi signé une convention de mécénat, à Plœmeur (Morbihan).

En 2022, la banque territoriale poursuivra la mise en œuvre de son dispositif de solidarité, « avec la distribution de plus de 3 millions d'euros au profit d'associations, de professionnels ou de particuliers fragilisés notamment par la crise sanitaire. Une enveloppe complémentaire à ces dispositifs locaux sera cette année allouée à une ou plusieurs actions emblématiques à portée régionale ».

LE CRÉDIT MUTUEL DE BRETAGNE S'ENGAGE DANS LE FONDS DE DOTATION KERPAPÉ
www.carenews.com
 21 FÉVRIER 2022



Le Crédit Mutuel de Bretagne et le Fonds de dotation de Kerpapé ont signé une convention de mécénat, le 18 février 2022 au centre de Kerpapé, en présence de Eric Richard - Président du Fonds de dotation de Kerpapé - et Philippe Roussel - Directeur général du Crédit Mutuel de Bretagne.

FONDS DE DOTATION KERPAPÉ RETOUR SUR 2021 - PROJETS, TÉMOIGNAGES, AMBITIONS
www.carenews.com
 16 MARS 2022

Retour en images sur les faits qui ont marqué l'année 2021 pour le Fonds de dotation Kerpapé. Nos mécènes et nos partenaires vous parlent de leur engagement. Les porteurs de projets et les patients de Kerpapé vous expliquent l'impact du soutien du Fonds pour l'innovation au service du handicap. Découvrez nos projets en cours et nos ambitions pour l'avenir... Tout cela et bien plus dans notre Bilan Qualité 2021 !

LE 3^{ème} CONCOURS NATIONAL START-UP & HANDICAPS EST OUVERT !
www.bretagneeconomique.com
 19 AVRIL 2022



L'accueil de jour de Kerpapé à Plœmeur (Morbihan) propose un accompagnement individualisé pour des personnes souffrant de troubles de la mémoire et un soutien à leurs aidants. Il propose depuis peu des nouvelles activités dites dynamiques.

À PLŒMEUR, FACE AUX TROUBLES DE LA MÉMOIRE, « LA RELATION AU CHEVAL OFFRE UNE BULLE BIENVEILLANTE »
www.ouestfrance.fr
 21 AVRIL 2022



L'accueil de jour de Kerpapé à Plœmeur (Morbihan) propose un accompagnement individualisé pour des personnes souffrant de troubles de la mémoire et un soutien à leurs aidants. Il propose depuis peu des nouvelles activités dites dynamiques.

PLŒMEUR. LES DÉFIS DE KERPAPÉ, UN TRIATHLON SOLIDAIRE POUR AIDER LA RECHERCHE
www.ouestfrance.fr
 10 MAI 2022

La 3^{ème} édition des Défis de Kerpapé aura lieu samedi 14 mai 2022, au centre de rééducation et de réadaptation fonctionnelle de Kerpapé, à Plœmeur (Morbihan). L'objectif : collecter des fonds pour la recherche et l'innovation au bénéfice des personnes handicapées.

EN IMAGES. SOLIDARITÉ, CONVIVIALITÉ ET ÉMOTIONS AUX DÉFIS DE KERPAPÉ, À PLŒMEUR
www.ouestfrance.fr
 15 MAI 2022



Le Fonds de dotation de Kerpapé a organisé, samedi 14 mai 2022, la 3^{ème} édition des Défis de Kerpapé, après deux ans d'absence en raison du Covid. Un beau moment destiné à soutenir la recherche pour les personnes en situation de handicap.

PLOEMEUR. « ON A ASSURÉ », DISENT NINA, CÉLYA ET LIZAÏG
www.ouestfrance.fr
 16 MAI 2022



Elles ont 12 et 13 ans, et la solidarité au fond d'elles. Nina, Célia et Lizaïg n'ont pas hésité à relever les défis de Kerpapé avec et pour leur amie Léonie.

« Nous avions proposé à Léonie de faire les défis de Kerpapé avec elle, » confie sa maman. « Mais en fait on s'est dit qu'elle avait peut-être envie de la faire avec ses amies. »

TÉMOIGNAGE. « LES BRÛLURES FONT MAL, LA PRISE DE GREFFE AUSSI » SELON CE CHEF ÉTOILÉ BRÛLÉ À 20 %
www.ouestfrance.fr
 18 MAI 2022



Jean-Yves Guého, chef étoilé de l'Alberthe 1074, a été brûlé, en 2019, sur 20 % du corps. Après un parcours synonyme de douleurs, il renverse les équipes du service des brûlés du CHU.

EQUITHÉRAPIE : UNE RÉÉDUCATION AU CONTACT DES CHEVAUX
www.allodocteurs.fr
 19 MAI 2022



Si la connexion entre l'homme et l'animal est source d'apaisement, certains animaux peuvent apporter bien plus. Au centre de rééducation de Kerpapé, en Bretagne, l'équithérapie et l'hippothérapie participent au rétablissement des patients. Reportage.

AVEC LA CRÉATION D'UNE FRESQUE, L'ÉVASION S'INVITE AU CLUB LOISIRS DE KERPAPE

www.lorient-maville.com
29 MAI 2022



Durant trois semaines, patients, familles et personnel de Kerpage, à Plœmeur (Morbihan) observent et participent à la réalisation d'une fresque graffiti géante sur les murs extérieurs du club loisirs, en collaboration avec le collectif Diaspora Crew. Outre sa grandeur, ce projet artistique, financé par le fonds de dotation de Kerpage, offre un temps de partage et redynamise le club loisirs.

FRANCE 3 - REPORTAGE FRESQUE AU CENTRE DE KERPAPE

www.france.tv
30 MAI 2022



DÉCOUVREZ LES 5 NOUVEAUX PROJETS À SOUTENIR POUR LE FONDS DE DOTATION KERPAPE

www.carenews.com
7 JUIN 2022



Suite au conseil d'administration du fonds de dotation Kerpage le 18 mai dernier, découvrez les 5 nouveaux projets portés par les équipes du centre mutualiste de Kerpage, qui ont été retenus pour un soutien financier et la poursuite de recherche de co-financement pour leur réalisation. Le fonds de dotation a financé 30 projets depuis sa création en juin 2016, grâce à la confiance et au soutien de ses grands mécènes et donateurs, pour contribuer à l'innovation en santé dans le champ du handicap et de la médecine physique et de réadaptation, et favoriser l'autonomie et l'inclusion sociale et professionnelle des personnes en situations de handicap.

LE FONDS DE DOTATION KERPAPE A L'HONNEUR DANS L'ÉMISSION DE MICHEL DRUCKER

www.francetvinfo.fr
15 SEPTEMBRE 2022



Michel Drucker, François Cluzet et Omar Sy, ont visité le centre de rééducation de Kerpage en 2016. Un "souvenir inouï" qu'ils ont évoqué dans la nouvelle formule de Vivement Dimanche, ce 11 septembre, sur France 3.

À PLŒMEUR, CETTE ÉCOLE ACCUEILLE DES ENFANTS AUX PATHOLOGIES ET PARCOURS DIVERS

www.ouestfrance.fr
1 SEPTEMBRE 2022



Au centre de rééducation et de réadaptation de Kerpage à Plœmeur (Morbihan), l'heure de la rentrée scolaire a aussi sonné. Âgés de 3 à 20 ans, près de 80 enfants y suivent un enseignement adapté.

TÉMOIGNAGE DU FONDS DE DOTATION KERPAPE

17 OCTOBRE 2022



Dans le cadre de la 16^{ème} édition du Panorama des Fondations et Fonds de Dotation organisé par EY, les entreprises pour la Cité et le Centre Français des Fonds et Fondations, Pascale Stolphan, responsable du Fonds de Dotation Kerpage revoient sur le gendre du Fonds et l'importance de mécénat dans le domaine de la santé.

CENTRE DE RÉÉDUCATION DE KERPAPE : UNE PRISE EN CHARGE GLOBALE DU PATIENT

www.essentiel-sante-magazine.fr
19 OCTOBRE 2022



Le centre mutualiste de Kerpage, dans le Morbihan, est une référence parmi les établissements de soins de suite et de réadaptation (SSR). Son approche pluridisciplinaire lui permet de

DRUCKER ET GRAND CORPS MALADE À KERPAPE, À PLŒMEUR, EN 2023

www.ouestfrance.fr
18 NOVEMBRE 2022



La date n'est pas encore connue, mais ils viendront. Michel Drucker et Grand Corps Malade rendront visite aux équipes et aux patients du centre de rééducation et de réadaptation fonctionnelles de Kerpage, à Plœmeur (Morbihan) courant 2023.

À KERPAPE, L'INNOVATION EST AUSSI POSSIBLE GRÂCE AUX MÉCÈNES

www.ouestfrance.fr
18 NOVEMBRE 2022



Mardi 22 novembre 2022, le Fonds de dotation de Kerpage, à Plœmeur (Morbihan) reçoit ses partenaires et donateurs au Mousteir. L'occasion de faire se joindre sur les projets soutenus depuis près de six ans.

APRÈS SON AVC, MICHEL, 71 ANS, REMARCHE GRÂCE À L'EXOSQUELETTE

www.ouestfrance.fr
22 NOVEMBRE 2022



UN GRAND MERCI !
www.carenews.com
5 DÉCEMBRE 2022



À l'occasion des 6 ans du fonds de dotation Kerpage et du Giving Tuesday, nous organisons une conférence sur le thème de l'innovation au Service du Handicap et de la médecine physique et de réadaptation. L'occasion de revenir sur les projets soutenus par le fonds et l'impact qu'ils ont sur le travail du personnel soignant et sur la vie quotidienne des patients. Merci à Arnaud Tanguy Directeur général, Emmanuel Robert Directeur du développement et l'équipe du FCI, mécènes du fonds de dotation pour avoir accueilli notre événement au stade du Mousteir à Lorient en Bretagne.

PLŒMEUR. 3 647 € POUR KERPAPE

www.ouestfrance.fr
9 DÉCEMBRE 2022

Depuis sa création en 2016, le Fonds de dotation Kerpage soutient les projets de recherche et d'innovation au service du soin et de l'autonomie. Le Crédit Agricole du Morbihan, représenté par ses administrateurs Marie-Laure Joly, Jean-Claude Esbran et Philippe Lelièvre, a marqué son souhait d'accompagner ces actions en remettant, le 8 décembre, un chèque de 3 647 €. Ce don pourra notamment contribuer à financer une partie du programme mis en place à destination des binômes actifs-aidants. « Ce programme offre à l'aidant la possibilité de parler avec l'équipe de Kerpage, d'apprendre les bons gestes pour sa posture, de recevoir des conseils d'aménagement de l'habitat pour améliorer le quotidien... ». Deux binômes actifs-aidants ont bénéficié de ce parcours en 2022. Trois devraient pouvoir le suivre en 2023.

À PLŒMEUR, DANS L'ATELIER DES FABRICANTS DE PROTHÈSES À KERPAPE

www.letelegramme.fr
16 DÉCEMBRE 2022



Le centre de rééducation de Kerpage (Plœmeur) est l'un des seuls en France à avoir un atelier d'appareillage intégré. Dix techniciens y fabriquent des prothèses et aident les patients à gagner en autonomie.

9. BILAN FINANCIER

RÉEL COMPTE D'EMPLOIS ET DE RESSOURCES 2022

EMPLOIS	Emplois 2022	RESSOURCES	Ressources employées sur 2021
1 - Dépenses opérationnelles	238 502	1 - Subventions accordées	238 502
A - Promouvoir les nouvelles technologies			
B - Agir pour l'inclusion sociale et professionnelle			
• Médiation animale	5 600		
• Parcours Famille et Handicap	9 110		
• Coopération internationale	198		
• Couverture WIFI patients	15 786		
• Espace de mobilisation professionnelle précoce: renouvellement de matériel	20 367		
C - Participer à la création d'espace de soins et de vie			
• Club Loisirs: création fresque	18 576		
• Club Loisirs: ateliers musicaux	6 496		
D - Soutenir la recherche médicale de Médecine Physique et de Réadaptation			
• Kerpape Sport	19 490		
• Mise en place du département innovation recherche et soutien laboratoire	90 000		
• Hypnose	33 000		
• Projet Robot Link-e	2 145		
• Handicap et sexualité	13 755		
• Etude sur l'intérêt du port de vêtements compressifs	3 979		
2 - Frais de fonctionnement	50 462	2 - Prélèvement fonds	50 462
• Charges externes	35 027		
• Frais de fonctionnement centre de Kerpape	106 303	3 - Subvention d'exploitation	0
• Participation aux frais par le centre de Kerpape	-90 868		
		4 - Produits financiers	1 430
I - TOTAL DES EMPLOIS DE L'EXERCICE INSCRITS AU COMPTE DE RÉSULTAT	288 965	I - TOTAL DES RESSOURCES DE L'EXERCICE INSCRITES AU COMPTE DE RÉSULTAT	290 395
II - DOTATIONS AUX PROVISIONS		II - REPRISE DE PROVISIONS	
III - EXCÉDENT DE RESSOURCES DE L'EXERCICE	1 430	III - INSUFFISANCE DE RESSOURCES DE L'EXERCICE	
IV - TOTAL GÉNÉRAL	290 395	IV - TOTAL GÉNÉRAL	290 395

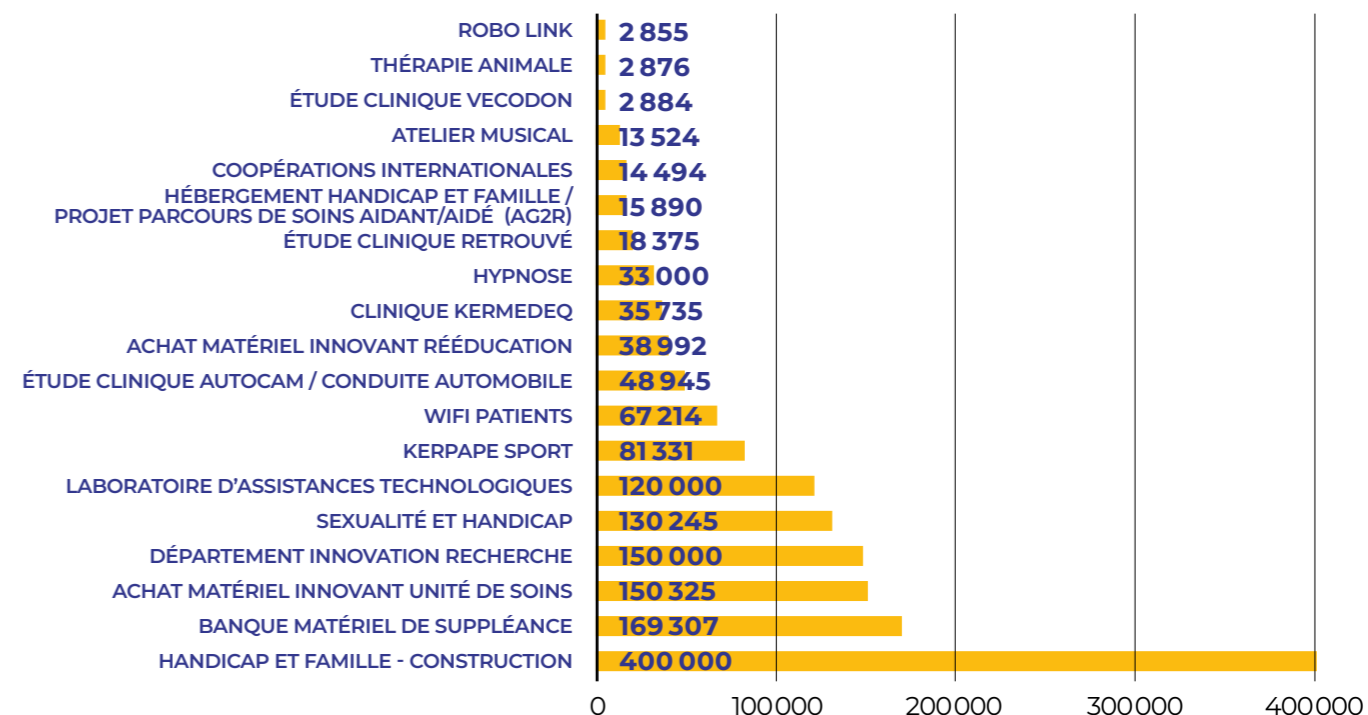
ÉVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE

Missions sociales		Bénévolat	
Frais de recherche de fonds		Prestations en nature	15 250
Frais de fonctionnement et autres charges	15 250	Dons en nature	
TOTAL	15 250	TOTAL	15 250

PROPOSITION D'EMPLOI DE L'EXCÉDENT DE RESSOURCES 2022

RESSOURCES	Ressources collectées sur 2022
1 - Ressources collectées	630 780
1.1 DONS MANUELS NON AFFECTÉS	478 280
1.2 DONS AFFECTÉS	152 500
I - TOTAL DES RESSOURCES DE L'EXERCICE INSCRITES AU COMPTE DE BILAN	630 780
II - REPORT DES RESSOURCES NON UTILISÉES DES EXERCICES ANTERIEURS	1 102 694
III - REPRISE DONS MANUELS NON AFFECTES	-238 502
IV - REPRISE DONS MANUELS AFFECTES	-
V - PRELEVEMENT FRAIS FONCTIONNEMENT	-50 462
VI - PRODUITS FINANCIERS	1 430
VII - TOTAL GENERAL	1 445 939

1 495K€ DE CONVENTIONS SIGNÉES ET DÉPENSES À VENIR SUR 2023/2024/2025



Bilan Actif

Fonds de Dotation Kerpape

Période du 01/01/22 au 31/12/22
Edition du 29/03/23
Devise d'édition EURO

	BRUT	Amortissements	Net (N) 31/12/2022	Net (N-1) 31/12/2021
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Concession, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires				
Fonds commercial (1)				
Autres				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriel				
Autres				
Immobilisations grevées de droits				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres				
TOTAL I ACTIF IMMOBILISE				
STOCKS ET EN-COURS				
AVANCES ET ACOMPTES VERSES SUR COMMANDES				
CRÉANCES (3)				
Créances usagers et comptes rattachés				
Autres créances	106 270		106 270	4 350
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
INSTRUMENTS DE TRESORERIE				
DISPONIBILITES	1 591 026		1 591 026	1 332 004
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE (3)				
TOTAL II ACTIF CIRCULANT	1 697 296		1 697 296	1 336 354
Frais d'émission d'emprunts (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Écarts de conversion actif (V)				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V)	1 697 296		1 697 296	1 336 354
(1) Dont droit au bail	(2) Dont à moins d'un an	(3) Dont à moins d'un an	106 270	
ENGAGEMENTS RECUS				
Legs nets à réaliser :				
Acceptés par les organes statutairement compétents				
Autorisés par l'organisme de tutelle				
Dons en nature restant à vendre				

Bilan Passif

Fonds de Dotation Kerpape

Période du 01/01/22 au 31/12/22
Edition du 29/03/23
Devise d'édition EURO

	Net (N) 31/12/2022	Net (N-1) 31/12/2021
FONDS ASSOCIATIFS		
Fonds propres		
Fonds associatif sans droit de reprise	15 000	15 000
Écarts de réévaluation sur des biens sans droit de reprise		
Réserves		
Report à nouveau sur gestion propre	4 822	4 081
Résultat de l'exercice (excédent ou déficit)	1 430	741
Autres fonds associatifs		
Fonds associatif avec droit de reprise		
- Apports		
- Legs et donations avec contrepartie d'actifs immobilisés		
- Résultats sous contrôle de tiers financeurs		
- Subventions d'investissement affectés à des biens renouvelables		
Écarts de réévaluation sur des biens avec droit de reprise		
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables par l'organisme		
Provisions réglementées		
Droits des propriétaires (Commodat)		
TOTAL I FONDS ASSOCIATIFS	21 252	19 822
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL II PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
FONDS DEDIES		
Sur subventions de fonctionnement		
Sur autres ressources	1 439 687	1 097 871
TOTAL III FONDS DEDIES	1 439 687	1 097 871
DETTES (1)		
Emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		
Emprunts et dettes financières diverses (3)		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	236 356	218 658
Dettes fiscales et sociales		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	1	2
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance (1)		
TOTAL IV DETTES	236 357	218 660
Écarts de conversion passif (V)		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V)	1 697 296	1 336 354
(1) A plus d'un an	A moins d'un an	236 357
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		
ENGAGEMENTS DONNES		

Compte de Résultat en liste

Fonds de Dotation Kerpape

Période du 01/01/22 au 31/12/22
Edition du 29/03/23
Devise d'édition EURO

	31/12/2022	31/12/2021
PRODUITS D'EXPLOITATION (1) :		
- Ventes de marchandises		
- Production vendue [biens et services]		
MONTANT NET DU CHIFFRE D'AFFAIRES		
Dont à l'exportation :		
- Production stockée		
- Production immobilisée		
- Produits nets partiels sur opérations à long terme		
- Subventions d'exploitation		
- Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges		
- Cotisations		
- Autres produits	630 780	562 691
TOTAL I PRODUITS D'EXPLOITATION	630 780	562 691
CHARGES D'EXPLOITATION (2) :		
- Achat de marchandises		
Variation de stocks		
- Achats de matières premières et autres approvisionnements		
Variation de stocks		
- Autres achats et charges externes	141 307	127 162
- Impôts, taxes et versements assimilés		
- Salaires et traitements		
- Charges sociales		
- Dotations aux amortissements et aux provisions		
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements		
- Sur immobilisations : dotations aux provisions		
- Sur actif circulant : dotations aux provisions		
- Pour risques et charges : dotations aux provisions		
- Subventions accordées par l'association		
- Autres charges	238 502	194 439
TOTAL II CHARGES D'EXPLOITATION	379 810	321 600
1. RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	250 970	241 091
PRODUITS FINANCIERS :		
- De participation (3)		
- D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)	1 430	741
- Autres intérêts et produits assimilés (3)		
- Reprises sur provisions et transferts de charges		
- Différences positives de change		
- Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL III PRODUITS FINANCIERS	1 430	741
CHARGES FINANCIÈRES :		
- Dotations aux amortissements et aux provisions		
- Intérêts et charges assimilées (4)		
- Différences négatives de change		
- Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL IV CHARGES FINANCIÈRES		
2. RÉSULTAT FINANCIER (III - IV)	1 430	741

Compte de Résultat en liste - suite

Fonds de Dotation Kerpape

Période du 01/01/22 au 31/12/22
Edition du 29/03/23
Devise d'édition EURO

	31/12/2022	31/12/2021
3. RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV)	252 400	241 832
PRODUITS EXCEPTIONNELS :		
- Sur opérations de gestion	90 868	82 325
- Sur opérations en capital		
- Reprises provisions et transferts de charges		
TOTAL V PRODUITS EXCEPTIONNELS	90 868	82 325
CHARGES EXCEPTIONNELLES :		
- Sur opérations de gestion	23	179
- Sur opérations en capital		
- Dotations aux amortissements et aux provisions		
TOTAL VI CHARGES EXCEPTIONNELLES	23	179
4. RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	90 845	82 146
Impôts sur les bénéfices (VII)		
- Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs (VIII)	238 502	194 439
- Engagements à réaliser sur ressources affectées (IX)	580 318	517 676
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VIII)	961 580	840 196
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VII + IX)	960 150	839 455
EXCEDENT OU DEFICIT	1 430	741
EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
PRODUITS		
- Bénévolat		
- Prestations en nature	15 350	6 000
- Dons en nature		
TOTAL	15 350	6 000
CHARGES		
- Secours en nature		
- Mise à disposition gratuite de biens et services	(15 350)	(6 000)
- Personnel bénévole		
TOTAL	(15 350)	(6 000)

NOUS SUCCÈS RÉSULTENT DE VOTRE ENGAGEMENT

**PARTICIPEZ AU MOTEUR
DE L'INNOVATION
DANS LE HANDICAP**



en ligne



ou par chèque à

FONDS DE DOTATION KERPAPPE • B.P. 78 • 56275 PLÈMEUR CEDEX



02 97 82 61 09 • contact@fonds-kerpappe.bzh

+ www.fonds-kerpappe.bzh